



GRUPE REGIONAL D'ACTION CONTRE LES POLLUTIONS  
DES EAUX NATURELLES  
PAR LES PRODUITS PHYTOSANITAIRES

[www.phyteauvergne.developpement-durable.gouv.fr](http://www.phyteauvergne.developpement-durable.gouv.fr)

## Groupe PHYT'EAUVERGNE

# Rapport d'activités

Année 2011



Animation de PHYT'EAUVERGNE :



## SOMMAIRE

### Présentation du Groupe PHYT'EAUVERGNE et programmation 2011

1. La démarche nationale	6
2. La démarche régionale	8
3. Les actions de PHYT'EAUVERGNE depuis 1997	10
4. Programmation 2011	10

### AXE 1 : Connaître et suivre la situation régionale de la contamination des eaux par les pesticides

Réseau régional de surveillance de la qualité des eaux vis-à-vis des produits phytosanitaires	14
Mise en forme et diffusion des résultats de qualité d'eau vis-à-vis des produits phytosanitaires	17

### AXE 2 : Produire des références

Charte d'engagement des communes de la région sur l'amélioration et la réduction d'utilisation de produits phytosanitaires : Charte d'entretien des espaces publics	20
Organisation et réalisation d'une journée de mutualisation des expériences acquises sur la réduction d'utilisation des produits phytosanitaires pour l'entretien de bords de route	21

### AXE 3 : Communiquer et sensibiliser

Demi-journées de démonstrations « Des alternatives au désherbage chimique sur votre commune »	24
Création et diffusion d'un visuel de communication « Ensemble, réduisons les pesticides ! » à destination du grand public sur un territoire pilote	27
Charte des jardineries « Jardiner en préservant sa santé et l'environnement »	29

### AXE 4 : Initier et coordonner la mise en œuvre des plans d'actions sur les bassins versants prioritaires

Apport d'expertise technique auprès des porteurs de démarche territoriale et sur les secteurs des captages prioritaires de la région – Bilan de l'opération 2011	33
--	----

### Soutien à l'animation

Animation de PHYT'EAUVERGNE – Bilan de l'opération 2011	36
Bilan financier	39
Propositions d'actions 2012.....	41

Annexes



**Présentation du Groupe PHYT'EAUVERGNE  
et programmation 2011**

# 1. La démarche nationale

## 1.1. Historique

- **Une phase de prise en compte de la problématique « pollution des eaux par les pesticides » : la création des groupes régionaux d'action contre les phytosanitaires (GRAP) :**

Suite à **une volonté politique** de renforcer la protection des eaux vis-à-vis des produits phytosanitaires, le Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement, le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, et le Ministère de la Santé de l'Emploi et de la Solidarité ont engagé, **à partir de 1996**, des actions coordonnées en matière de surveillance de la qualité de la ressource en eau et initié des plans d'action visant à la préservation de cette ressource vis à vis des produits phytosanitaires.

**En 1996**, le Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement a demandé par lettre circulaire, transmise aux Préfets de régions, **la mise en place de groupes de travail** réunissant, autour du Service Régional de la Protection des Végétaux (SRPV), l'ensemble des organismes et acteurs de terrain concernés par la problématique de la qualité de l'eau vis-à-vis des produits phytosanitaires. Les objectifs des groupes régionaux étaient de :

- conduire un diagnostic local concernant la qualité des eaux vis-à-vis des produits phytosanitaires (mesures analytiques de la pollution des eaux de surface et souterraines) et mener une expertise sur l'utilisation régionale des produits phytosanitaires.
  - mettre en œuvre des plans d'actions locaux pour réduire les pollutions des eaux par les produits phytosanitaires.
- **Une phase d'action sur la réduction de la pollution :**  
Le 1<sup>er</sup> août 2000, le **programme d'action en faveur de la réduction des pollutions par les produits phytosanitaires** est présenté par les ministres chargés de l'Agriculture et de l'Environnement aux Préfets de régions et aux Préfets de départements. Il concerne le programme national de lutte contre la pollution des eaux, le Fonds National de la Solidarité pour l'Eau (FNSE), ainsi que l'harmonisation et l'élargissement de la composition des groupes régionaux.

**Des experts nationaux « eau, pesticides et environnement » ont été nommés en 2002** au sein du Ministère de l'Agriculture – Direction Générale de l'Alimentation et du Ministère de l'Ecologie – Direction de l'Eau.

- **La naissance d'une obligation de résultat : la DCE**

Le 21 avril 2004, est sortie la **transposition en droit français de la Directive Cadre sur l'Eau (DCE)** (directive 2000/60/CE). La DCE demande d'atteindre le **bon état des eaux et des milieux aquatiques d'ici 2015**. Le bon état comprend un bon état écologique et un bon état chimique pour les eaux de surface et un bon état quantitatif et un bon état chimique pour les eaux souterraines. Les pesticides constituent un paramètre particulièrement déclassant en Auvergne responsable du classement en « masse d'eau à risque » pour un certain nombre de masses d'eau aussi bien superficielle que souterraine. L'action du Groupe PHYT'EAUVERGNE s'inscrit donc dans cette démarche d'améliorer la qualité de l'eau.

- **Un premier plan d'action prenant en compte la santé des populations : le PIRRP**

Le 28 juin 2006, Dominique Bussereau, Ministre de l'Agriculture et de la Pêche, et Nelly Olin, Ministre de l'Ecologie et du Développement Durable ont présenté le **plan interministériel de réduction des risques liés aux pesticides (PIRRP) 2006-2009** mis en place conjointement avec les ministères chargés de la consommation et de la santé. Ce plan était destiné à réduire les risques que l'utilisation des pesticides (phytosanitaires et biocides) peut générer sur la santé, notamment celle des utilisateurs, l'environnement et la biodiversité. Il s'inscrit dans le cadre du plan national santé environnement (PNSE) de 2004 ainsi que dans le volet « agriculture » de la stratégie française pour la biodiversité de novembre 2005.

Il prévoyait la réduction de 50% des quantités vendues de substances actives les plus dangereuses. Les actions qui le composaient étaient organisées en cinq axes :

- **Agir sur les produits en améliorant leurs conditions de mise sur le marché**
- **Agir sur les pratiques et minimiser le recours aux pesticides**
- **Développer la formation des professionnels et renforcer l'information et la protection des utilisateurs**
- **Améliorer la connaissance et la transparence en matière d'impact sanitaire et environnemental**  
L'Observatoire des Résidus de Pesticides (l'ORP, [www.observatoire-pesticides.gouv.fr](http://www.observatoire-pesticides.gouv.fr)) rassemble et valorise les informations sur la présence des pesticides dans l'environnement afin de caractériser l'exposition de la population et des écosystèmes et d'améliorer l'information du public avec l'ouverture d'un site internet. Des études épidémiologiques permettront de mieux connaître l'impact des pesticides sur la santé des travailleurs.
- **Evaluer les progrès accomplis**

Source : <http://www.ecologie.gouv.fr/Plan-interministeriel-de-reduction.html> (consulté le 21 mars 2008)

## 1.2. Le Grenelle de l'Environnement - Un plan d'action global pour réduire l'utilisation des produits phytosanitaires : le plan Ecophyto 2018

Le plan Ecophyto, mis en place par le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche à la suite du Grenelle de l'environnement en 2007 (engagement 129) et à la demande du Président de la République, vise à **réduire de 50 % l'usage des produits phytosanitaires, à l'horizon 2018, si possible**. Il s'agit à la fois de réduire l'usage de ces produits et de limiter l'impact de ceux qui resteront indispensables pour protéger les cultures des parasites, des mauvaises herbes et des maladies.

L'engagement 129 du Grenelle de l'environnement prévoit, d'autre part, des mesures de retrait échelonné de la fin de l'année 2008 à la fin de l'année 2010 et de réduction d'usage, pour les préparations contenant les 53 molécules les plus dangereuses.

Le Plan Ecophyto 2018 s'organise en **9 axes** cités dans le tableau suivant. Les actions du groupe PHYT'EAUVERGNE **concourent à l'objectif du Plan Ecophyto 2018**. Les actions réalisées en 2011 dans le cadre de PHYT'EAUVERGNE sont rappelées dans le tableau suivant, selon les différents axes du Plan :

Axes du Plan Ecophyto 2018	Actions PHYT'EAUVERGNE 2011
<b>Axe 1</b> - Évaluer les progrès en matière de diminution de l'usage des pesticides	Réseau régional de surveillance de la qualité des eaux vis-à-vis des produits phytosanitaires : suivi, gestion, analyses, synthèse et communication
<b>Axe 2</b> - Recenser et généraliser les systèmes agricoles et les moyens connus permettant de réduire l'utilisation des pesticides en mobilisant l'ensemble des partenaires de la recherche, du développement et du transfert	Expertise technique apportée auprès des acteurs en charge de démarche territoriale et de captage «Grenelle» et expertise des programmes d'action sur les aires d'alimentation des captages Grenelle
<b>Axe 3</b> - Innover dans la conception et la mise au point des itinéraires techniques et des systèmes de cultures économes en pesticides	
<b>Axe 4</b> - Former à la réduction et à la sécurisation de l'utilisation des pesticides	
<b>Axe 5</b> - Renforcer les réseaux de surveillance sur les bio-agresseurs et sur les effets non intentionnels de l'utilisation des pesticides	
<b>Axe 6</b> - Prendre en compte les spécificités des DOM	
<b>Axe 7</b> - Réduire et sécuriser l'usage des produits phytopharmaceutiques en zone non agricole	<p>Mise en place de la charte d'entretien des espaces publics auprès de 20 communes de la région, pour la l'amélioration et la réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires dans les espaces publics</p> <p>Organisation et réalisation d'une journée de mutualisation des expériences acquises sur la réduction d'utilisation des produits phytosanitaires pour l'entretien de bords de route</p> <p>Organisation et réalisation de 2 demi-journées de démonstration d'alternatives à l'utilisation de désherbants chimiques dans les espaces publics</p> <p>Mise en place d'une Charte des jardinerie, outil de sensibilisation et de conseil pour réduire l'utilisation des produits phytosanitaires par les jardiniers amateurs</p> <p>Création et diffusion à titre pilote d'un visuel de communication « Ensemble, réduisons les pesticides ! » à destination du grand public sur un territoire expérimental</p>
<b>Axe 8</b> - Organiser le suivi national du plan et sa déclinaison territoriale, et communiquer sur la réduction de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques	
<b>Axe 9</b> - Santé et protection des utilisateurs	

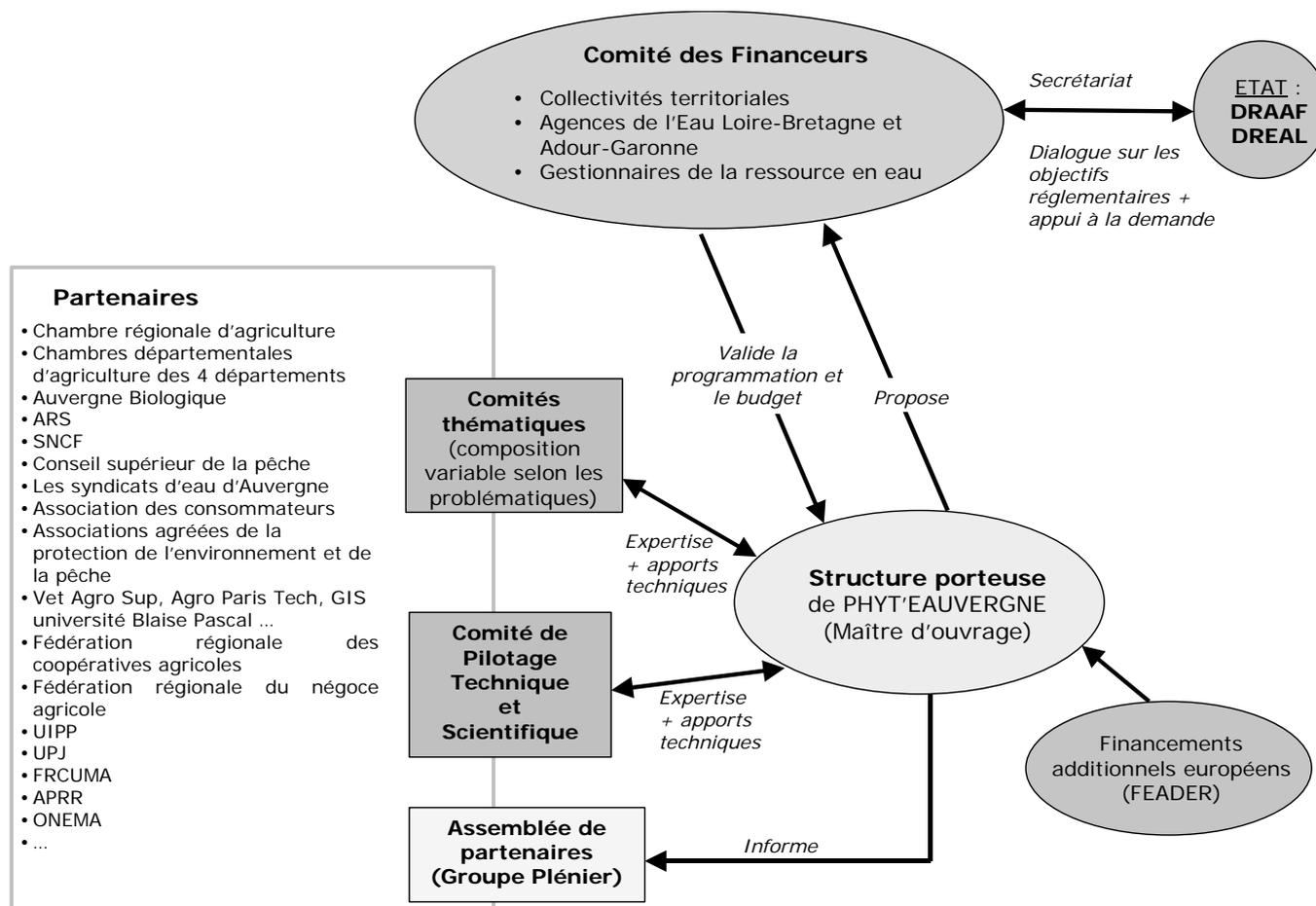
## 2. La démarche régionale

### 2.1 Présentation

Suite à la demande des Ministères de l'Environnement, de l'Agriculture et de la Santé, le Groupe PHYT'EAUVERGNE a été **créé en 1997**. Il est présidé jusqu'à présent par le Préfet de Région et est **co-animé par la DRAAF - Service Régional de l'Alimentation et la DREAL - Service Eaux, Biodiversité et Ressources**. Il compte aujourd'hui plus de 140 membres (les acteurs du Groupe sont cités au dos du présent rapport) et arrive à sa onzième année d'existence et d'actions de surveillance, de prévention et de lutte contre les pollutions des eaux naturelles par les produits phytosanitaires.

### 2.2 Organigramme

L'organisation de PHYT'EAUVERGNE est présentée dans l'organigramme suivant :



**Schéma de fonctionnement de PHYT'EAUVERGNE**

#### 2.2.1 Le Groupe Plénier

La lutte contre la pollution des eaux par les produits phytosanitaires demeure une question d'actualité qui a d'ailleurs été soulignée dans le cadre du Grenelle de l'Environnement. Néanmoins, les groupes régionaux mis en place en 1997 pour œuvrer sur cette problématique se heurtent à la question du financement des actions et la question prépondérante du statut de ces structures. En Auvergne, la maîtrise d'ouvrage des actions est confiée à la FREDON Auvergne puisque PHYT'EAUVERGNE n'a pas de statut juridique, étant donné que c'est un groupe de travail regroupant l'ensemble des acteurs concernés par cette problématique.

#### 2.2.2 Le Comité de Pilotage Technique et Scientifique

Le Comité de Pilotage Technique et Scientifique (CPTS) de PHYT'EAUVERGNE a été créé à la demande du Groupe Plénier lors de la réunion du 14 avril 2000. Il est le véritable "moteur" du Groupe PHYT'EAUVERGNE. En effet, il applique les décisions du Groupe Plénier, valide les protocoles, suit les actions en cours et propose des opérations futures, susceptibles d'être retenues dans le schéma directeur du Groupe Régional.

En 2011, le CPTS est composé des représentants de l'administration (DREAL, ARS, DRAAF-SRAL, DDT), de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, d'un représentant de chaque collectivité territoriale (Conseil Régional et Conseils Généraux), de représentants des firmes phytosanitaires (UIPP, UPJ), des représentants des professionnels agricoles (Chambres d'Agriculture, FREDON, association interprofessionnelle Auvergne Biologique), des autres utilisateurs de produits phytosanitaires (autoroutes, SNCF, Conseils Généraux), des représentants des coopératives et du négoce, ainsi que les experts issus de la recherche et de l'enseignement (VetAgro Sup, AgroParisTech, Université). Cette structure n'est cependant pas figée dans la mesure où d'autres participants peuvent être invités en fonction de l'ordre du jour des réunions. L'animation est assurée par la DRAAF Auvergne et la DREAL Auvergne. En 2011, le CPTS s'est réuni 1 fois (03/01/2011). L'ordre du jour ainsi que la liste des participants se trouvent en *annexe 1*.

### **2.2.3 Les sous-groupes de travail**

Les sous-groupes thématiques ont été constitués pour coordonner et valider les études spécifiques. Ils regroupent les différents acteurs concernés par ces études. La durée de vie de ces sous-groupes peut être variable en fonction de la durée de l'étude ou pérenne comme le sous-groupe « pollution des eaux ». Au cours de l'année 2011, plusieurs sous-groupes thématiques se sont réunis. (Les ordres du jour des différentes réunions des sous-groupes thématiques ayant eu lieu en 2011 ainsi que les listes des participants à chaque réunion se trouvent en *annexe 1*.)

#### **Le sous-groupe "Pollution des eaux"**

Ce sous-groupe est chargé du suivi de l'évolution du réseau de surveillance régional de la qualité des eaux, de la synthèse et de la validation des résultats d'analyse. L'animation est assurée aujourd'hui par la DREAL Auvergne.

#### **Le Comité de Pilotage du bassin versant de la Vendage (43)**

Le Comité de Pilotage du Bassin Versant Pilote de la Vendage a été créé au cours de la réunion du 12 octobre 2005. Il a pour rôle d'encadrer les actions menées sur le bassin versant pilote de la Vendage. L'animation est assurée par la DRAAF Auvergne. Depuis 2007, le Conseil Général de la Haute-Loire a accepté de porter la démarche sur le bassin versant. Un travail de concertation avec les différents partenaires concernés est en cours pour la mise en place d'un contrat territorial. Le comité de pilotage ne s'est pas réuni en 2010, mais une réunion dans le cadre des « Zones prioritaires pesticides » a été organisée sur le secteur en 2010 et réalisée en janvier 2011 (Cf. axe 4 et annexe 8).

#### **Le Comité de Pilotage de mise en place de la charte d'entretien des espaces publics**

Le Comité de Pilotage de la charte d'entretien des espaces publics a été créé en 2010 pour encadrer la mise en place d'une charte destinée à accompagner et valoriser les communes de la région s'engageant dans une démarche de réduction d'utilisation de produits phytosanitaires. L'animation est assurée par la FREDON Auvergne. Il s'est réuni une fois en 2011 (Cf. fiche de synthèse correspondante - axe 2).

#### **Le Comité de Pilotage de mise en place de la charte des jardineries**

Le Comité de Pilotage de la charte des jardineries a été créé en 2011 pour encadrer la mise en place d'une charte destinée à accompagner et valoriser les jardineries de la région s'engageant dans une démarche de communication et de conseil pour réduire l'utilisation de produits phytosanitaires par les jardiniers amateurs. L'animation est assurée par la FREDON Auvergne. Il s'est réuni deux fois en 2011 (Cf. fiche de synthèse correspondante - axe 2).

#### **Le Comité de Pilotage de mise en place du panneau « Ensemble réduisons les pesticides »**

Un Comité de Pilotage a été créé en 2011 pour encadrer la mise en place de l'opération expérimentale de diffusion d'un panneau disponible pour les particuliers d'un territoire pilote « Ensemble, réduisons les pesticides ». Il s'est réuni une fois en 2011 (Cf. fiche de synthèse correspondante - axe 3).

### 3. Les actions de PHYT'EAUVERGNE depuis 1997

Depuis sa création, le Groupe PHYT'EAUVERGNE a mis en place des actions pilotes ou expérimentales visant à produire des références utilisables et reproductibles à l'échelle locale. Ces actions peuvent être regroupées en 4 axes :

**AXE 1 : Connaître et suivre la situation régionale de la contamination des eaux par les pesticides.**

Grâce à son réseau de surveillance régional qui existe depuis 1997, le Groupe PHYT'EAUVERGNE a permis de suivre la qualité des eaux de 98 stations de prélèvements en eaux superficielles et de 36 stations de prélèvements en eaux souterraines. Les résultats obtenus ont servi à mieux comprendre les différentes origines et les mécanismes de pollutions de l'eau par les pesticides. Ils ont aussi permis d'identifier les zones d'actions prioritaires. Ils sont à disposition de l'ensemble des partenaires afin de mettre en œuvre sur leurs territoires des actions visant à réduire les contaminations. Ils ont notamment permis à l'ARS (Agence Régionale de Santé : ex-DRASS de la région) de préciser ses recherches de pesticides dans le cadre du contrôle sanitaire sur les captages d'eau potable.

**AXE 2 : Produire des références**

Le Groupe PHYT'EAUVERGNE a produit de nombreuses références en matière de réduction de la pollution de l'eau vis-à-vis de produits phytosanitaires. Ces références doivent servir de modèles aux organismes locaux. Il s'agit, par exemple, des collectes de Produits Phytosanitaires Non Utilisables sur des bassins versants pilotes, du Zonage Régional des risques de contamination des eaux par les produits phytosanitaires, de l'étude SIRIS, de l'expérimentation d'une aire collective de remplissage / lavage de pulvérisateurs sécurisée, du plan de désherbage communal de communes de référence,...

**AXE 3 : Communiquer et sensibiliser**

Le Groupe PHYT'EAUVERGNE, depuis sa création sensibilise et communique auprès de l'ensemble des utilisateurs de produits phytosanitaires, en particulier sur les références acquises ; et cela grâce à différents vecteurs de communication : plaquettes et bulletins envoyés aux utilisateurs de produits phytosanitaires, journées d'information et de démonstrations, formations, site Internet,...

**AXE 4 : Initier et coordonner la mise en œuvre des plans d'action sur des territoires locaux.**

Afin de démultiplier les actions réalisées à titre pilote, le Groupe PHYT'EAUVERGNE informe et apporte son soutien auprès des organismes locaux pouvant, sur leur territoire, porter la démarche de réduction de la pollution de l'eau par les produits phytosanitaires.

L'ensemble des actions menées dans le cadre de PHYT'EAUVERGNE est détaillé dans les rapports annuels d'activités qui sont consultables sur le site Internet [www.phyteauvergne.ecologie.gouv.fr](http://www.phyteauvergne.ecologie.gouv.fr) (rubrique « Les publications »). Par ailleurs, tous les documents édités sont consultables ou téléchargeables dans la même rubrique.

### 4. Programmation 2011

Les actions menées en 2011 s'intègrent dans la démarche globale du Groupe PHYT'EAUVERGNE (cf. paragraphe précédent). Elles sont la poursuite d'actions initiées au cours des années précédentes ou visent à apporter de nouvelles références qui seront mises à disposition des acteurs locaux. A la fin de l'année 2010, la programmation envisagée pour 2011 dans le rapport d'activité du Groupe PHYT'EAUVERGNE, était la suivante :

**AXE 1 : Connaître et suivre la situation régionale de la contamination des eaux par les pesticides :**

- Réseau de surveillance de la qualité des eaux vis-à-vis des pesticides : gestion, suivi, prélèvements, analyses et interprétation des résultats ;
- Réalisation de la brochure de synthèse des résultats d'analyse des réseaux de surveillance de la qualité des eaux vis-à-vis des produits phytosanitaires en Auvergne sur la période 2004-2010
- Mise en forme des résultats d'analyse 2010 et mise en ligne sur le site Internet de PHYT'EAUVERGNE

**AXE 2 : Produire des références :**

- Mise en place de la "charte d'entretien des espaces publics" : accompagnement technique de 20 communes sur l'année 2011 (diagnostic/conseils des pratiques, formation des agents communaux, adhésion à la charte) et communication - valorisation de la charte et des solutions techniques employées par les communes engagées
- Organisation et réalisation d'une journée de mutualisation des expériences acquises sur la réduction d'utilisation des produits phytosanitaires pour l'entretien de bords de route

**AXE 3 : Communiquer et sensibiliser :**

- Animation du Groupe PHYT'EAUVERGNE dans la gestion des réunions, des comptes-rendus et des courriers + gestion et mises à jour du site Internet
- Rédaction, mise en forme et édition du rapport des activités du Groupe PHYT'EAUVERGNE 2010 ;

**AXE 4 : Initier et coordonner la mise en oeuvre de plans d'action sur les bassins versants prioritaires**

- Apport d'expertise technique auprès des porteurs de démarche territoriale et sur les secteurs des captages prioritaires de la région ;
- Sensibilisation et accompagnement des acteurs locaux des Zones Prioritaires "Phyto" pour la mise en place de démarches territoriales.

L'ensemble des opérations programmées ci-dessus a été réalisé au cours de l'exercice 2011. A noter que l'opération de sensibilisation des acteurs des zones prioritaires « phyto » n'a pas pu être réalisée telle que prévue. Les Agences de l'Eau et les services de l'Etat menant un travail de rencontre avec des représentants locaux sur des démarches territoriales en projet, il était difficile d'effectuer cette opération sans risque de confusion dans les différents messages. Ce travail a donc été intégré (mis à part la réunion sur le Bassin Versant de la Vendage en janvier 2011) dans le cadre du démarchage pour présenter la Charte d'entretien des espaces publics. La priorité du démarchage a été donnée aux Zones Prioritaires « Phyto ».

Trois opérations supplémentaires ont pu être réalisées :

**AXE 3 : Communiquer et sensibiliser :**

- Organisation et réalisation de 2 demi-journées de démonstration « des alternatives au désherbage chimique sur votre commune » à destination des gestionnaires d'espaces publics
- Création et diffusion d'un visuel de communication à destination du grand public sur le bassin versant de l'Auzon « Ensemble, réduisons les pesticides !
- Mise en place d'une Charte des jardinerie, outil de sensibilisation et de conseil pour la réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires par les jardiniers amateurs

Ces opérations ayant été menées de façon à initier une démarche régionale déployée à partir de 2012, elles ont été intégrées dans le bilan financier à la partie « Soutien à l'animation ».

Le détail des activités du Groupe pour l'année 2011 est présenté dans le présent rapport sous forme de fiches de synthèse par opération. Toutes les actions réalisées en 2011 l'ont été sous maîtrise d'ouvrage de la **FREDON Auvergne**.



**AXE 1 :**  
**Connaître et suivre la situation régionale**  
**de la contamination des eaux**  
**par les pesticides**

## Réseau régional de surveillance de la qualité des eaux vis-à-vis des produits phytosanitaires

**Historique** Le Groupe PHYT'EAUVERGNE a mis en place, dès 1997, un réseau de surveillance de la qualité des eaux vis-à-vis des produits phytosanitaires afin d'établir un état des lieux régional (cf. brochure « Eau et Produits Phytosanitaires – Qualité des eaux en Auvergne » juin 2012). De 1997 à 2011, 139 stations différentes ont été suivies au moins une fois ; ce qui représente 5 715 prélèvements et 732 384 analyses réalisés. Le suivi concerne les eaux superficielles et les eaux souterraines. Chaque année, le réseau PHYT'EAUVERGNE a été reconsidéré (cf. historique dans la brochure « Substances Actives phytosanitaires dans les eaux de la région Auvergne décembre 1997 – juin 2005 – PHYT'EAUVERGNE - FREDON Auvergne – décembre 2005 » pages 5 et 6 et brochure « Pesticides dans l'eau en Auvergne – décembre 1997-juin 2006 » - PHYT'EAUVERGNE - FREDON Auvergne – décembre 2006).

### Enjeux

- **Connaître, sur l'ensemble de la région, l'état de contamination des eaux par les produits phytosanitaires** en fonction des périodes et des territoires ;
- **Définir les zones et les actions prioritaires** à mener pour réduire la pollution de l'eau par les produits phytosanitaires ;
- **Observer l'impact des actions menées** sur la réduction des pollutions de l'eau par les produits phytosanitaires sur les différents territoires de la région.

### Objectifs de l'action

- **Mesurer la qualité des eaux** vis-à-vis des produits phytosanitaires à différentes périodes et sur l'ensemble des territoires de la région ;
- **Mesurer l'évolution au cours du temps** de la pollution des eaux par les produits phytosanitaires ;
- **Apporter des éléments techniques** permettant de **mieux comprendre les mécanismes de pollution** des eaux sur les différents territoires et de **proposer des actions adaptées** pour réduire les pollutions.

**Moyens mis en œuvre** Cf. carte en annexe 2

#### - Cohérence des différents réseaux de surveillance de la qualité des eaux en Auvergne :

Le réseau régional de surveillance PHYT'EAUVERGNE se place en complémentarité des réseaux existants (Réseaux de Contrôle de Surveillance et de Contrôle Opérationnel des Agences de l'Eau mis en place dans le cadre de la Directive Cadre européenne sur l'Eau, Contrôles sanitaires du Ministère de la Santé,...). Il permet une réactivité plus grande pour la mise en place d'actions. Il permet aussi de suivre la qualité des eaux de certaines ressources n'ayant pas été retenues dans le cadre d'autres types de réseaux de suivi. Il constitue un outil servant en particulier à préciser les recherches qui doivent être effectuées dans le cadre des autres réseaux de suivi. A partir de 2008, le réseau PHYT'EAUVERGNE, a pu intégrer le Réseau de Contrôle Opérationnel Eaux Superficielles de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne. Ceci a permis de démarrer plus tôt ce suivi prévu dans le cadre de la Directive Cadre européenne sur l'Eau. Par ailleurs, l'ensemble des résultats obtenus par les autres réseaux existants en Auvergne ont été collectés, afin de les intégrer aux bilans réalisés dans le cadre de PHYT'EAUVERGNE (brochure de synthèse régionale de résultats d'analyse, site Internet,...).

#### - Stations de prélèvement en eaux souterraines (ESO) :

Le réseau PHYT'EAUVERGNE 2011 a comporté **6 stations de prélèvement en Eaux Souterraines** :

- 3 stations de prélèvement dans la nappe alluviale de l'Allier (dans un puits sur la commune de Marcenat (03), dans un piézomètre sur la commune de Toulon sur Allier (03) et dans un piézomètre sur la commune de Beauregard l'Evêque (63))
- 1 station de prélèvement sur la nappe alluviale de la Loire (dans un piézomètre sur la commune de Gannay sur Loire (03))
- 1 station de prélèvement sur la nappe alluviale de la Besbre (dans un piézomètre sur la commune de Dompierre sur Besbre (03))
- 1 station de prélèvement sur une source issue de formations volcaniques récentes sur la commune de Malauzat (63)

A partir de 2008, le choix a été fait de privilégier les prélèvements sur des piézomètres plutôt que sur des puits ou des forages, afin de réduire l'impact potentiel des pompages sur les résultats d'analyse en nappe alluviale.

#### Récapitulatif des stations de prélèvement ESO intégrées au réseau PHYT'EAUVERGNE en 2010 :

Département	Nombres de stations de prélèvement en Eaux Souterraines
ALLIER	4
PUY-DE-DOME	2

A noter que les Agences de l'Eau Loire Bretagne et Adour-Garonne, dans le cadre de leurs Réseaux de Contrôle de Surveillance et Opérationnels DCE (RCS et RCO), possèdent des stations de prélèvement supplémentaires en eaux souterraines dont les résultats sont exploités dans la synthèse régionale de PHYT'EAUVERGNE.

#### - Stations de prélèvement en eaux superficielles (ESU) :

Le réseau PHYT'EAUVERGNE 2011 a comporté **52 stations de prélèvement en Eaux Superficielles** (dont 2 stations complémentaires sur le Bassin Versant pilote de la Vendage). Les tableaux suivants présentent les bassins versants concernés et les communes des lieux de prélèvement.

## Département de l'Allier

RCO	<b>Besbre à Dompierre-sur-Besbre (03)</b>
	<b>Allier à St-Germain-des-Fossés (03)</b>
	Mourgon à St-Germain-des-Fossés - Gare (03)
	Valençon en amont de Varennes-sur-Allier (03)
	Andelot à Loriges (03)
	Sioule à Jenzat (03)
	Bouble à Chareil-Cintrat (03)
	Sioule à Contigny (03)
	Queune à Souvigny (03)
	Allier à Villeneuve-sur-Allier (03)
	Bieudre à Pouzy-Mesangy (03)
	<b>Préau à Désertines (03)</b>
	Cher à Vallon-en-Sully (03)
	Œil à Hyds (03)
	Œil à Cosne-d'Allier (03)
	Luzeray à Bessay-sur-Allier (03)
	Acolin à La Chapelle-aux-Chasses (03)
	Engjèvre à St-Martin-des-Lais (03)
	Cher à St-Victor (03)
	Sonnante à Toulon-sur-Allier (03)
	Sichon à Vichy (03)

## Département du Cantal

Authre à Lacapelle-Viescamp (15)
Auze à Brageac (15)
Sumène à Bassignac (15)
Célé à Bagnac (46)
Rance à Maurs (15)
Ressègue à Mourjou (15)
Ander à St-George (15)
Cère à Sansac-de-Marmiesse (15)

## Département du Puy-de-Dôme

RCO	Allier à Orbeil (63)
	<b>Charlet à Authzat (63)</b>
	Veyre aux Martres-de-Veyre (63)
	Auzon à Cournon-d'Auvergne - aval STEP (63)
	Jauron à Beauregard-l'Evêque (63)
	Artière aux Martres-d'Artière (63)
	Litroux à Culhat (63)
	Morge à St-Ignat (63)
	Bedat à St-Laure (63)
	<b>Allier à Limons (63)</b>
	Buron St-Priest-Bramefant (63)
	<b>Germinal à St-Sylvestre-Pragoulin (63)</b>
	Eau-Mère à Parentignat (63)

## Département de la Haute-Loire

RCO	Dolaison au Puy-en-Velay (43)
	<b>Chazelle à Azerat (43)</b>
	Vendage à Azerat (43)
	Courbeyre à Beaulieu (43)
	Vendage à Beaumont (43)
	Borne à Chadrac (43)
	St-Ferréol à Cohade (43)
	Senouire à Fontannes (43)
Ternivol à Lamothe (43)	
Allier à Brioude (43)	

RCO : Stations intégrées au Réseau de Contrôle Opérationnel de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne

Les 7 stations écrites en italique sont nouvelles à partir de 2010 faisant nouvellement partie du RCO (en particulier 4 très petits cours d'eau (Charlet, Chazelle, Germinal et Préau))

## Récapitulatif des stations de prélèvement ESU intégrées au réseau PHYT'EAUVERGNE en 2011 :

Département	Nombres de stations de prélèvement en Eaux Superficielles
ALLIER	21
HAUTE-LOIRE	10
PUY-DE-DOME	13
CANTAL	8

A noter que les Agences de l'Eau Loire Bretagne et Adour-Garonne, dans le cadre de leur Réseau de Contrôle de Surveillance DCE (RCS), possèdent des stations de prélèvement supplémentaires en eaux superficielles dont les résultats sont exploités dans la synthèse régionale de PHYT'EAUVERGNE.

## - Périodes de prélèvements :

## Eaux superficielles :

Afin d'étudier des périodes qui n'avaient fait l'objet que de suivis ponctuels, il a été décidé, à partir de 2008, de réaliser les prélèvements en mai. Par ailleurs, la période de décembre, présentant globalement peu de détections, a été abandonnée à partir de 2008. Les périodes de prélèvements ont donc été : **avril, mai, juin, septembre** et **octobre**. A partir de 2010, le **RCO** nécessitant 7 prélèvements par an, les stations intégrées au RCO ont fait l'objet de 2 périodes de prélèvements supplémentaires en **mars** et en **août**.

## Eaux souterraines :

Les périodes de prélèvements pour les eaux souterraines sont restées les mêmes que les années précédentes, reflétant les différentes situations des niveaux d'eaux souterraines, soit : **avril, juin, octobre** et **décembre**.

## - Organisation des prélèvements :

Département	Opérateurs
ALLIER	ESU : agents du Conseil Général de l'Allier (BDQE) ESO : DREAL Auvergne
HAUTE-LOIRE	ESU : agents du Conseil Général de la Haute-Loire
CANTAL	ESU : agents du Conseil Général du Cantal et agents de la FDGDON du Cantal (en prestation pour la FREDON)
PUY-DE-DOME	ESU et ESO : agents de la FREDON Auvergne + DREAL pour un point ESO

**- Molécules recherchées :**

A partir de 2008, la liste des molécules recherchées a été calée sur la liste imposée pour le Contrôle Opérationnel de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne puisqu'une partie importante des stations de prélèvement PHYT'EAUVERGNE sont intégrées au RCO. Cette liste contient l'ensemble des molécules les plus susceptibles d'être détectées dans les eaux de la région (d'après l'étude SIRIS 2005). En 2010, afin de compléter les éléments de SIRIS 2005, des molécules supplémentaires ont été intégrées à la liste des molécules à rechercher (en particulier des herbicides supplémentaires utilisés sur céréales à paille ou maïs et préconisés par les instituts techniques et les chambres d'agriculture). La demande de recherches concerne une liste de 177 molécules différentes.

Après appel à concurrence de 5 laboratoires d'analyse spécialisés dans la recherche de matières actives phytosanitaires (accrédités COFRAC pour la majorité des molécules à rechercher), le laboratoire IPL de Moulins a été retenu pour réaliser les analyses au cours de l'année 2011. Il a recherché en routine 200 molécules supplémentaires qui n'étaient pas demandées dans le cahier des charges (soit un total de 377 molécules recherchées dans chaque prélèvement).

**Résultats obtenus**

Tous les secteurs de l'Auvergne demeurent concernés par la pollution de l'eau par les pesticides.

**Eaux superficielles**

Entre 2004 et 2011, parmi les 67 bassins versants suivis dans le cadre du réseau PHYT'EAUVERGNE et des réseaux complémentaires des Agences de l'Eau :

- aucun bassin versant n'est exempt de pollution par les pesticides,
- 4 bassins versants ont présenté au moins une quantification de pesticide lors de chaque prélèvement (en 2011, 40% des 62 bassins versants suivis ont présenté au moins une quantification lors de chaque période de prélèvement),
- peu de bassins versants présentent une variation sensible (amélioration ou dégradation) de la qualité des eaux.

Par rapport à 2010, les bassins versants ont globalement présentés en 2011 des quantifications plus nombreuses à des concentrations plus élevées. Cette situation peut être reliée à un état hydrologique exceptionnellement bas durant l'année 2011, expliquant une plus faible dilution des pesticides dans les eaux.

Les secteurs présentant une contamination régulière des eaux, avec un grand nombre et une grande variété de pesticides quantifiés, sont ceux situés en **zones de culture et/ou en zones urbanisées**. Il s'agit principalement de secteurs dont les masses d'eaux superficielles ont été déclassées par rapport au paramètre "pesticides" lors de l'état des lieux réalisé en 2004 en application de la Directive Cadre européenne sur l'Eau (DCE).

**Eaux souterraines**

Entre 2004 et 2011, parmi les 46 stations de prélèvement en eaux souterraines qui ont fait l'objet d'au moins 10 prélèvements dans le cadre du réseau de PHYT'EAUVERGNE et des réseaux complémentaires des Agences de l'Eau :

- 20 stations n'ont présenté aucune quantification de pesticide.
- 2 stations ont présenté au moins une quantification lors de chaque prélèvement. Elles sont situées en nappes alluviales ou en formations sédimentaires.
- Les stations présentant les plus fortes concentrations sont principalement situées en nappes alluviales.

L'ensemble des données exploitées (réseau PHYT'EAUVERGNE, réseaux des Agences de l'Eau et contrôle sanitaire) montre que les eaux souterraines sont globalement moins contaminées que les eaux superficielles. Les nappes souterraines présentant le plus de contaminations sont les **nappes alluviales de l'Allier et de la Loire** (ressources en eau à forts enjeux à l'échelle de la région).

**Eaux destinées à la production d'eau potable**

Les résultats du contrôle sanitaire montrent que plus de **88 %** des captages d'eau potable n'ont présenté **aucune quantification de pesticide**. Néanmoins, certains captages font état de contaminations à des concentrations supérieures aux limites de qualité, nécessitant la mise en œuvre de mesures d'amélioration.

**Usages des molécules quantifiées**

Sur l'ensemble des prélèvements effectués sur la période 2004-2011 :

- plus de 90% des pesticides quantifiés sont des herbicides,
- une quantification sur deux concerne un pesticide à usage agricole,
- une quantification sur deux concerne un pesticide à usages multiples (entretien des voies de communication et des espaces urbanisés, traitements par les particuliers ou usage agricole).

Ce constat montre la **nécessité de poursuivre la mise en place d'actions sur les zones prioritaires** afin d'atteindre l'objectif de bon état des eaux d'ici 2015 exigé par la Directive Cadre européenne sur l'Eau (DCE).

**Perspectives**

Le réseau PHYT'EAUVERGNE doit se poursuivre dans le temps afin d'observer l'évolution des contaminations des eaux par les produits phytosanitaires, et cela en complémentarité avec les autres réseaux existants. Il permet de disposer d'un suivi dans la durée de la qualité des eaux de la région et d'identifier les actions prioritaires à mettre en place pour réduire les pollutions éventuelles. Il permet aussi d'observer les améliorations de qualité d'eau en fonction des évolutions de pratiques phytosanitaires et des actions réalisées sur chaque territoire.

## Mise en forme et diffusion des résultats de qualité d'eau vis-à-vis des produits phytosanitaires

**Historique** Depuis 2001, chaque année, une brochure de synthèse des analyses du réseau PHYT'EAUVERGNE (ainsi que les autres réseaux disposant d'analyses pesticides sur les eaux) est éditée afin de diffuser ces informations sur la qualité des eaux de la région auprès des membres du groupe PHYT'EAUVERGNE. Par ailleurs, un module de consultation a été créé en 2009 afin d'accéder à l'intégralité des analyses sur le site Internet de PHYT'EAUVERGNE. Ces outils de diffusion des données doivent être mis à jour chaque année.

### Enjeux

- **Informier l'ensemble des acteurs régionaux concernés par la problématique de pollution des eaux par les produits phytosanitaires** sur l'état et l'évolution de la qualité des eaux de la région Auvergne ;
- **Sensibiliser les acteurs locaux et le grand public** sur la qualité des eaux de la région Auvergne vis-à-vis des produits phytosanitaires ;
- **Répondre à une demande de mise à disposition auprès des acteurs locaux** de l'ensemble des résultats d'analyse du réseau PHYT'EAUVERGNE.

### Objectifs de l'action

- **Diffuser auprès des acteurs régionaux et du grand public** l'ensemble des résultats de qualité d'eau vis-à-vis des produits phytosanitaires de la région Auvergne ;
- Mettre à disposition les **données régulièrement mises à jour** grâce à des outils synthétiques et ergonomiques ;
- Proposer différents niveaux de lecture de la qualité des eaux vis-à-vis des produits phytosanitaires : **échelles régionale et départementale** ainsi que **pour chaque bassin versant** et pour chaque station de prélèvement.

### Moyens mis en œuvre et résultats obtenus en 2011

#### Réalisation et diffusion de la brochure « Qualité des eaux en Auvergne 2004-2010 »

La brochure « Qualité des eaux en Auvergne 2004-2010 » s'est appuyée sur la forme de la brochure de l'année précédente. En effet, selon les résultats de l'enquête réalisée auprès des membres du groupe plénier de PHYT'EAUVERGNE, cette nouvelle forme avait été appréciée. Comme pour les années précédentes, la FREDON Auvergne compile les résultats d'analyse et les met en forme pour rédiger cette brochure. Cette dernière est ensuite soumise à discussion et validation par le sous-groupe « Pollution des eaux » qui s'est réuni le 3 février, le 1er avril et le 16 mai 2011. De nombreuses mises à jour et modifications ont été apportées à la brochure avec notamment :

- des graphiques par bassin versant permettant d'affiner la vision régionale sur l'année 2010 ;
- des éléments sur l'évolution des pics de concentration depuis le début du suivi ;
- un bilan détaillé des 15 molécules les plus souvent détectées sur la période 2004-2010 ;
- une répartition régionale des flux de substances actives quantifiées le long du cours d'eau de l'Allier ;
- un bilan régional complet sur la qualité des ressources en eaux destinées à la production d'eau potable.

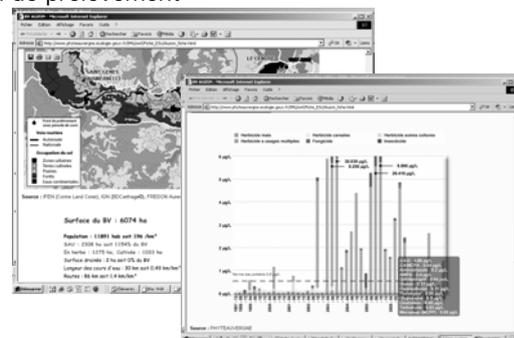


Cette brochure a été éditée et envoyée en juin 2011 par courrier à l'ensemble des 160 membres du groupe plénier de PHYT'EAUVERGNE (Cf. liste au dos du présent rapport). Elle est aussi consultable sur le site Internet de PHYT'EAUVERGNE à la rubrique « Qualité de l'eau » et à la rubrique « Les publications ».

#### Module de consultation des résultats d'analyse sur le site Internet

Le module complet de présentation des résultats d'analyse est en ligne depuis fin juin 2009 sur site Internet de PHYT'EAUVERGNE - rubrique « Qualité de l'eau ». Il permet d'avoir accès à l'ensemble des résultats d'analyses de pesticides des différents réseaux (PHYT'EAUVERGNE, Agence de l'Eau Loire Bretagne, Agence de l'Eau Adour Garonne) sous forme de cartes dynamiques et de fiches synthétiques pour chaque station de prélèvement. La mise à jour des données est réalisée de la façon suivante :

- Mise en forme des données pour la création de l'ensemble des cartes dynamiques régionales ;
- Mise en forme et rédaction des fiches de synthèse pour chaque station de prélèvement
  - Une carte de situation de la station et présentant l'occupation du sol du bassin versant concerné
  - Une description du bassin versant concerné (densité du réseau hydrographique, densité du réseau routier, répartition des cultures,...)
  - Le classement DCE de la masse d'eau concernée et les éventuelles démarches territoriales pour le paramètre « pesticide » sur le secteur
  - L'ensemble des résultats d'analyse pesticide sous la forme de graphique dynamique présentant au cours du temps les concentrations de chaque molécule détectée
  - Des commentaires sur les résultats d'analyse
  - Des liens pour aller plus loin



**Perspectives** La brochure de synthèse des résultats d'analyse et le module de présentation des résultats d'analyses devront être mis à jour chaque année en intégrant les données de l'année précédente (PHYT'EAUVERGNE, Agence de l'Eau Loire Bretagne, Agence de l'Eau Adour Garonne, Contrôle Sanitaire). Les éventuelles remarques supplémentaires qui pourraient être émises par les lecteurs de la brochure et les utilisateurs du site Internet seront prises en compte afin d'améliorer au mieux la diffusion des résultats d'analyse de la qualité des eaux vis-à-vis des produits phytosanitaires.



**AXE 2 :**  
**Produire des références**

## Charte d'engagement des communes de la région sur l'amélioration et la réduction d'utilisation de produits phytosanitaires : Charte d'entretien des espaces publics

**Historique** Depuis 2004, de nombreuses actions de sensibilisation et d'information des communes de la région Auvergne ont été réalisées dans le cadre du groupe PHYT'EAUVERGNE pour réduire les pollutions liées à leur utilisation de produits phytosanitaires. Afin d'apporter un soutien technique auprès des communes souhaitant poursuivre leur effort de réduction de produits phytosanitaires et de valoriser leur démarche et leurs expériences techniques, le Comité de Pilotage Technique et Scientifique de PHYT'EAUVERGNE a décidé de mettre en place une charte d'engagement des communes de la région Auvergne. Après un bilan des chartes déjà existantes, il a été décidé d'adopter la charte de Basse Normandie. Les adaptations et les modalités de mise en œuvre de cette charte pour la région Auvergne ont été validées fin 2010.



### Enjeux

- **Amélioration des pratiques d'entretien des espaces urbanisés ;**
- **Réduction d'utilisation** de produits phytosanitaires en zones urbanisées ;
- **Réduction de la pollution des eaux** par les produits phytosanitaires utilisés en zones urbanisées.

### Objectifs de l'action 2011

L'objectif de l'action 2011 était de **mettre en œuvre la charte d'entretien des espaces publics auprès de 20 communes** de la région. Cette charte est un outil qui permet de :

- Inviter les collectivités de la région à s'engager dans une démarche de réduction d'utilisation de produits phytosanitaires
- Soutenir techniquement les collectivités engagées
- Valoriser les initiatives des collectivités en matière de réduction d'utilisation de produits phytosanitaires
- Diffuser les techniques mises en place par les collectivités engagées pour réduire l'usage de produits phytosanitaires

### Moyens mis en œuvre en 2011

La mise en place de la charte d'entretien des espaces publics dans les communes a nécessité les étapes suivantes (plaquette de présentation de la charte en annexe 3) :

- **Prise de contact avec les communes**, notamment celles qui étaient présentes lors des 1ères et deuxièmes rencontres régionales « moins de désherbants sur votre communes » réalisées dans le cadre de PHYT'EAUVERGNE en 2006 et 2010.
- **Présentation détaillée de la charte** à chacune des communes intéressées, si possible en présence du Maire, de tous les élus concernés et du responsable des services techniques. Mise à disposition des communes d'un modèle de délibération pour matérialiser leur engagement, lors du conseil municipal.
- **Une réunion du comité de pilotage en juin 2011** a permis de présenter aux partenaires l'avancement de l'opération et de valider certaines modalités de mise en œuvre de la charte en Auvergne, notamment la création d'un « niveau 1 simplifié » pour les communes de références, déjà engagées dans la démarche avec la FREDON Auvergne. Ces communes, déjà suivies par la FREDON Auvergne, nécessitaient dans le cadre de la charte un temps d'accompagnement moindre.
- **Audit des pratiques** de chacune des communes signataires
- **Formation des agents** municipaux sur la bonne utilisation des produits phytosanitaires dans leur commune (réglementation, choix des produits, réglage du matériel, calcul de la dose, techniques alternatives...)
- **Rédaction d'un compte-rendu** de l'audit, mis à disposition de la commune
- **Présentation orale du compte-rendu**, si possible en présence du Maire, de tous les élus concernés et du responsable des services techniques
- Création et rédaction d'**outils de communication auprès des particuliers** (articles, panneaux,...)
- **Communication sur la charte au cours de différents événements** (demi-journées de démonstration d'alternatives au désherbage chimique, voir fiche action correspondante en axe 3), et sur le site Internet du groupe PHYT'EAUVERGNE.

### Résultats obtenus

A la fin de l'année 2011, 25 communes étaient engagées dans la charte d'entretien des espaces publics en Auvergne (liste en annexe 4) :

- 7 communes au niveau 1 « simplifié »
- 11 communes au niveau 1
- 6 communes au niveau 2
- 1 commune au niveau 3

L'objectif fixé d'accompagner 20 communes par an est respecté : la charge de travail nécessaire pour accompagner les 7 communes en Niveau 1 simplifié correspond au suivi « classique » de 2 communes.

### Perspectives

La charte d'entretien des espaces publics est un outil qui doit être valorisé sur la durée. Il est prévu d'accompagner à nouveau une vingtaine de communes en 2012. Les premières remises de label permettront de valoriser les communes ayant progressé dans leurs pratiques, et de communiquer sur leur résultats techniques auprès de l'ensemble des communes de la région Auvergne.

## Organisation et réalisation d'une journée de mutualisation des expériences acquises sur la réduction d'utilisation des produits phytosanitaires pour l'entretien de bords de route

**Historique** L'ensemble des utilisateurs de produits phytosanitaires est susceptible de contribuer à la pollution des eaux par les produits phytosanitaires : agriculteurs, Collectivités Locales, particuliers,... Le groupe PHYT'EAUVERGNE a mené, depuis 2000, des actions de communication auprès de chacun de ces publics. **Les agents en charge de l'entretien des bords de route sont, eux aussi, des utilisateurs de produits phytosanitaires** dont les pratiques peuvent avoir un impact sur la qualité des eaux (application d'herbicides à proximité des fossés, sur des surfaces peu perméables,...). Aussi, le Groupe PHYT'EAUVERGNE a décidé, à partir de 2007, d'initier une action de sensibilisation et de formation des responsables et des agents des Conseils Généraux en charge de l'entretien du bord de route sur les bonnes pratiques phytosanitaires respectueuses de l'environnement. Cette action s'est poursuivie en 2008 avec notamment des formations auprès des agents en charge du désherbage. En 2009 et 2010, des rencontres annuelles visant à partager les expériences sur les solutions techniques permettant de réduire l'usage de produits phytosanitaires ont été initiées. Ces rencontres à l'automne 2009 et 2010 ont permis de partager les connaissances déjà acquises sur ce thème.

### Enjeux

**Réduction de la pollution des eaux** par les produits phytosanitaires utilisés pour l'entretien des bords de route, par :

- **L'amélioration des pratiques d'utilisation des produits phytosanitaires** ;
- **La réduction d'utilisation de produits phytosanitaires** pour l'entretien des bords de route.

### Objectifs de l'action 2011

- **Poursuivre la mutualisation de l'ensemble des références sur la région** en matière de solutions permettant de réduire l'usage de produits phytosanitaires dans le cadre de l'entretien des bords de route ;
- **Partager et diffuser les résultats acquis** en matière de solutions permettant de réduire l'usage de produits phytosanitaires dans le cadre de l'entretien des bords de route.

### Moyens mis en œuvre en 2011

Afin de faire un bilan partagé des résultats obtenus sur le thème de la réduction d'utilisation de produits phytosanitaires par les différentes structures de la région en charge de l'entretien de bord de route, une **troisième rencontre annuelle régionale** a été organisée le 22 septembre 2011 à Aurillac (15). Cette réunion était à l'attention des gestionnaires départementaux de l'entretien des bords de routes et de la DIR Massif Central et des sociétés d'Autoroute de la région. Ordre du jour :

- Démarche de **mutualisation des connaissances** pour réduire l'utilisation des produits phytosanitaires
- **Bilan et discussion des solutions** déjà mises en œuvre par chaque gestionnaire de bords de route
- **Visite des sites expérimentaux** du Conseil Général du Cantal
- Conclusions et **perspectives 2012** sur les solutions ou à développer et poursuite de l'opération de mutualisation à partir de 2012 par la DIR Massif Central dans le cadre d'Ecophyto 2018



Un **compte-rendu complet** de cette rencontre a été rédigé et mis en ligne **sur le site Internet** de PHYT'EAUVERGNE à la rubrique « Actions du groupe – Expérimentations ».

### Résultats obtenus

Différentes **solutions techniques permettant de réduire l'usage de produits phytosanitaires** dans le cadre du désherbage de bord de route **ont été testées** (voire déployée à grande échelle) par chacun des gestionnaires de bords de route. La rencontre régionale 2011 de mutualisation des connaissances a été très appréciée des participants (liste des participants en annexe 5). Elle a permis de poursuivre le bilan et le **partage les résultats obtenus sur les différentes solutions techniques**. Elle a aussi permis à chacun de s'appuyer sur des résultats techniques existants pour envisager de les mettre en place sur leurs secteurs. Le **compte-rendu complet** de cette rencontre 2011 (et celui de la rencontre de 2009) est à la disposition de tous les agents concernés, sur le **site Internet** de PHYT'EAUVERGNE à la rubrique « Actions du groupe – Expérimentations ».

### Perspectives

La démarche de partage d'expériences entre gestionnaires des bords de routes pourra se poursuivre grâce à l'animation du groupe ZNA « Infrastructures linéaires longues » par le DIR Massif Central. Elle s'appuiera, entre autres, sur les propositions faites lors des rencontres régionales précédentes. Dans ce cadre, une 4<sup>ème</sup> rencontre régionale est prévue en septembre 2012 afin de poursuivre ce partage d'expériences et de faire le bilan sur les nouveaux résultats obtenus au cours de la campagne 2012.



**AXE 3 :**  
**Communiquer, sensibiliser**

## Demi-journées de démonstrations « Des alternatives au désherbage chimique sur votre commune »

**Historique** Plusieurs études menées dans différentes régions (y compris en Auvergne - Cf. Etude de contamination des eaux par les produits phytosanitaires en Zones Non Agricoles – PHYT'EAUVERGNE-FREDON Auvergne, décembre **2002**) ont montré que l'utilisation de produits phytosanitaires en Zones Non Agricoles pouvait avoir un impact sur la qualité des eaux superficielles. Les services d'entretien des communes, dans le cadre du désherbage des zones urbanisées (trottoirs, allées, jardins, terrains de sport,...), sont parmi les plus gros utilisateurs de produits phytosanitaires en ZNA.

Dans le cadre des actions de communication du Groupe PHYT'EAUVERGNE, le Comité de Pilotage Technique et Scientifique (CPTS) a décidé, en **2006**, de réaliser deux journées de sensibilisation et d'information des collectivités locales de la région sur la pollution des eaux par les produits phytosanitaires (à Vichy et à Brioude). Devant le succès de ces rencontres, 7 autres rencontres ont été organisées en **2010** (Vertaizon, La Bourboule, Arpajon-sur-Cère, Le Puy-en-Velay, Yzeure, Saint Flour et Mauriac).

Pour répondre à la demande croissante de références techniques et de démonstrations sur ce thème, et afin de compléter ces journées, il a été décidé d'organiser en **2011** deux demi-journées pour compléter les journées de 2010 et présenter des démonstrations de matériels alternatifs au désherbage chimique.

### Enjeux

- **Amélioration des pratiques d'entretien des espaces urbanisés ;**
- **Réduction d'utilisation** de produits phytosanitaires en zones urbanisées ;
- **Réduction de la pollution des eaux** par les produits phytosanitaires utilisés en zones urbanisées.

### Objectifs de l'action

Les objectifs de cette opération étaient de :

- sensibiliser et informer les élus et les agents des collectivités locales sur l'importance d'une réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires, notamment pour une meilleure **qualité de l'eau, la réglementation** concernant l'utilisation de produits phytosanitaires, et la démarche logique à mettre en place pour aller vers une **réduction d'utilisation de produits phytosanitaires**
- présenter concrètement les **solutions techniques** permettant de se passer de produits phytosanitaires pour l'entretien de l'espace communal, par la réalisation de démonstrations de différents types de matériels.
- mettre en contact les gestionnaires des espaces publics, et les fabricants et distributeurs d'alternatives de la région

### Moyens mis en œuvre

Deux demi-journées ont été organisées, le 10 octobre à Vichy (03) et le 11 octobre 2011 à Massiac (15). Les deux sites ont été déterminés de manière à être facilement accessibles de toute l'Auvergne. Les deux demi-journées successives ont permis à un maximum de démonstrateurs de participer aux deux rendez-vous.

**Recensement et sollicitation des fabricants et distributeurs** de techniques alternatives au désherbage chimique de la région, et d'autres régions pour certains matériels.

### Modes d'invitation

Un carton d'invitation a été créé par la FREDON Auvergne pour informer le plus largement possible sur ces rencontres. Plusieurs vecteurs de communication ont été utilisés pour inviter les acteurs concernés :

- courrier DRAAF à toutes les communes et paysagistes de la région
- invitation de la part des associations départementales des Maires
- mails de la part de la FREDON Auvergne à l'ensemble des communes de la région
- information sur la page d'accueil du Site Internet de PHYT'EAUVERGNE
- principaux relais supplémentaires de distribution du carton d'invitation :
  - Parcs naturels régionaux des Volcans d'Auvergne et du Livradois Forez
  - Concours des Villes et Villages Fleuris
  - animateurs des démarches territoriales de la région

L'ensemble des 3 600 cartons d'invitation édités a été diffusé.



## Documents distribués à chaque participant

Un dossier complet à été remis à chaque participants contenant :

- Programme de la journée
- Liste et les contacts des démonstrateurs présents
- Article sur les nouveautés réglementaires
- Questionnaire de satisfaction
- Plaquette Ecophyto 2018 pour les élus des communes
- Brochure « Réduire l'usage de désherbant » de PHYT'EAUVERGNE pour ceux qui ne l'avaient déjà
- Plaquette de présentation de la charte d'entretien des espaces publics
- Plaquette de présentation des actions PHYT'EAUVERGNE

## Programme

### - Accueil

#### - « Réduire l'utilisation des pesticides »

Présentation de la démarche / Charte d'entretien des espaces publics / Méthodes d'aménagement des communes / Annonce des techniques et des matériels exposés

> Cette première partie, d'une heure, en salle, a permis de présenter la démarche et les différentes techniques alternatives au désherbage chimique. Cette présentation de C. BRAS a permis d'introduire les démonstrations de matériels, tout en rappelant que les techniques d'aménagement sont à privilégier pour limiter les zones de désherbage (chimique ou non chimique)

#### - Exposition de techniques d'aménagement

Plantes couvre-sol et jachères fleuries (vivaces ou annuelles) / Paillage et bâchage / Enherbement (choix du gazon, entretien...) / Maîtrise de la végétation spontanée / Aménagement des infrastructures

> Exposition en extérieur de plantes et matériaux par des professionnels pour se passer de désherbants chimiques

#### - Démonstration de matériels

Désherbage mécanique (balayeuse, désherbeur à lames et à dents...) / Désherbage thermique (air, eau, vapeur, flamme) / Désherbage manuel (binette) / Broyage de déchets de taille (valorisation en copeaux pour paillage) / Ensemencement hydraulique (semis par projection)

> Démonstration de matériels sur différents types de surfaces (sur enrobé, sur stabilisé et engazonnée)

## Résultats obtenus

**22 fabricants et distributeurs** étaient présents pour réaliser des démonstrations de techniques et matériels alternatifs (liste des fabricants et distributeurs en annexe 6)

**460 participants** aux demi-journées (liste des participants ayant signé la feuille d'émargement en annexe 7).

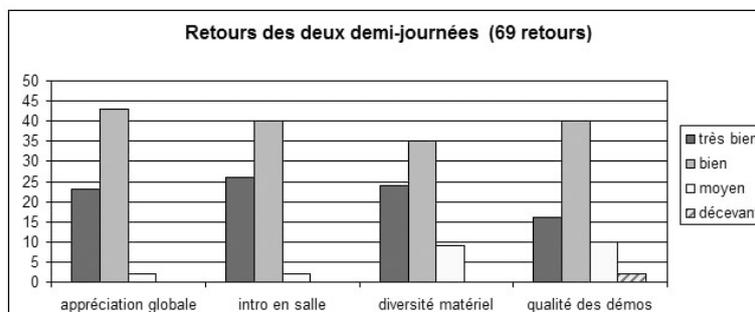
**121 communes** représentées (1/3 des représentants de ces communes sont des élus)

**Présence de paysagistes** et d'autres organismes de conseils, de développement,...

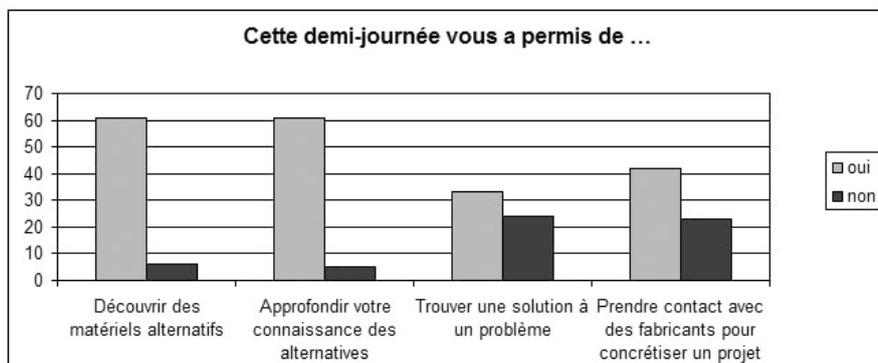
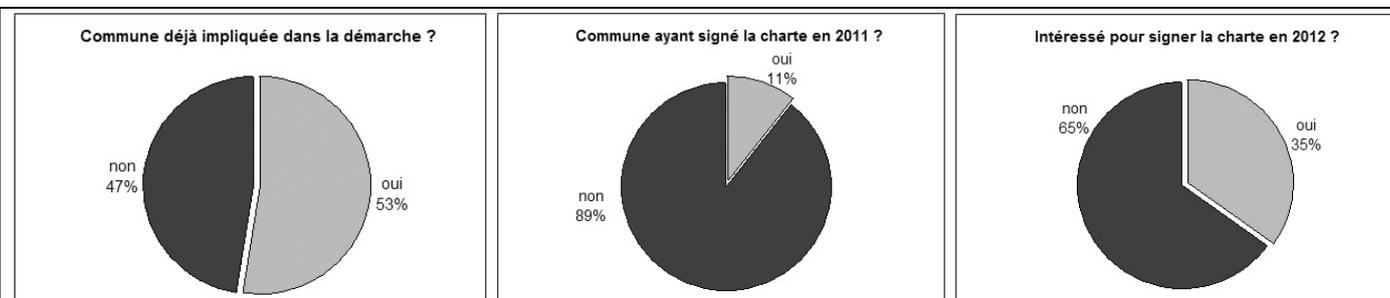
### Résultats de l'enquête réalisée auprès des participants

Un questionnaire d'enquête a été remis à chaque participant afin d'évaluer la qualité des rencontres mais aussi d'identifier les objectifs et les attentes des collectivités en matière de réduction d'utilisation de produits phytosanitaires. Comme les demi-journées se sont déroulées essentiellement en extérieur, il a été difficile de récupérer les questionnaires d'enquête. Celui-ci a donc été envoyé à chaque participant par e-mail les jours suivant le rendez-vous. Au final, 65 réponses nous sont parvenues, ce qui représente l'avis de 20 % des participants.

D'après le questionnaire, les demi-journées ont été appréciées, voire très appréciées.

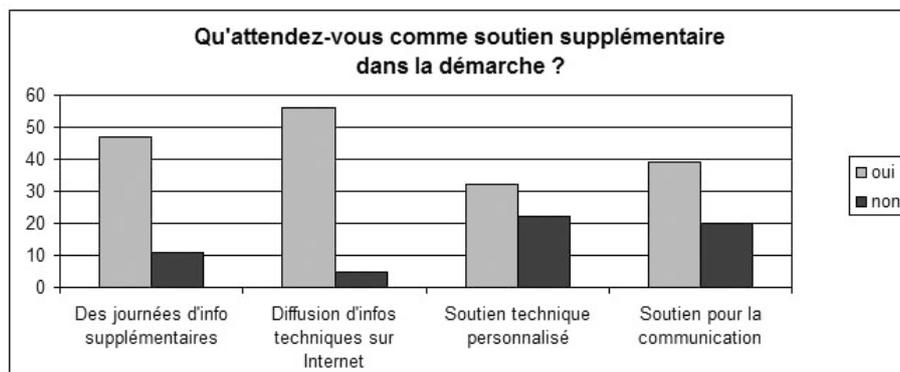


Les communes ayant répondu au questionnaire sont pour moitié déjà impliquées dans la démarche. 11 % se sont déjà engagées dans la charte en 2011, et 35 % des participants ayant répondu se sentent prêts à s'engager en 2012.



Les demi-journées ont rempli leurs objectifs, qui étaient de permettre aux participants de découvrir et d'améliorer leur connaissance des méthodes et matériels de désherbage alternatifs (88 % des retours de questionnaires), de trouver des solutions à des problèmes techniques (48 %), et de prendre des contacts pour concrétiser un projet (61 %).

Les participants à ces demi-journées sont en attente d'informations techniques supplémentaires, sous la forme de nouvelles journées (68 % des retours de questionnaires) ou de documents techniques (81 %). Un soutien pour la communication auprès des administrés serait également attendu par 56 % des participants, et 46 % souhaiteraient bénéficier d'un accompagnement technique personnalisé.



Des articles dans la presse locale ont relayé le bilan de ces journées (annexe 8).

**Perspectives**

Les différentes opérations de communication réalisées entre 2006 et 2011 montre le besoin croissant de soutien technique de la part de communes de la région Auvergne sur le thème de la réduction d'utilisation de produits phytosanitaires. L'enquête réalisée auprès des participants montre que les communes souhaitent à la fois un **accompagnement de proximité** et une diffusion plus large d'information (**rencontres** complémentaires, diffusion d'informations sur Internet,...).

La poursuite des actions en faveur de la réduction de l'utilisation de produits phytosanitaires pourra se faire entre autres grâce à l'outil « Charte d'entretien des espaces publics » qui permettra à la fois un accompagnement individualisé des communes engagées, mais aussi une sensibilisation des autres communes de la région. D'autres rencontres pourront être envisagées afin de compléter l'information apportée aux communes de la région.

## Création et diffusion d'un visuel de communication « Ensemble, réduisons les pesticides ! » à destination du grand public sur un territoire pilote

**Historique** Plusieurs études menées dans différentes régions (y compris en Auvergne - Cf. Etude de contamination des eaux par les produits phytosanitaires en Zones Non Agricoles – PHYT'EAUVERGNE-FREDON Auvergne, décembre 2002) ont montré que l'utilisation de produits phytosanitaires en Zones Non Agricoles pouvait avoir un impact sur la qualité des eaux superficielles. Les services d'entretien des communes, dans le cadre du désherbage des zones urbanisées (trottoirs, allées, jardins, terrains de sport,...), ainsi que les particuliers, sont les utilisateurs de produits phytosanitaires en ZNA les plus importants en termes de quantité de produits utilisés.

Dans le cadre d'une sensibilisation accrue sur la réduction d'utilisation de produits phytosanitaires en Zones Non Agricoles, le Groupe PHYT'EAUVERGNE a décidé de tester un outil de communication auprès du grand public ; un outil qui s'appuie sur les relais que constituent les particuliers d'un même territoire déjà sensibilisés. L'outil retenu est un panneau portant le message « Ensemble, réduisons les pesticides » à tester auprès des particuliers d'un territoire pilote.

### Enjeux

- **Sensibiliser le grand public** sur les enjeux des produits phytosanitaires sur l'environnement
- **Communiquer sur les bonnes pratiques phytosanitaires** du particulier
- **Mobiliser la population pour encourager** les bonnes pratiques phytosanitaires dans leur commune

**Objectifs de l'action en 2011** Les objectifs de cette opération pilote étaient de :

- Créer un visuel (de type panneau) et l'éditer
- Distribuer le visuel aux habitants de quartiers pilotes pour qu'ils l'affichent, et participent ainsi activement à la diffusion du message dans leur quartier
- Tester différents formats de visuels
- Evaluer les modalités de mise en œuvre du projet (mode de distribution, taux de participation...)
- Décider des possibilités d'étendre l'opération plus largement dans la région

### Moyens mis en œuvre en 2011

Le territoire pilote qui a été retenu pour réaliser cette opération est le bassin versant de l'Auzon pour les principales raisons suivantes :

- il est petit, et permet de mener une opération « test » sur des communes de taille réduite,
- il comprend de nombreux lotissements qui se prêteront très bien à l'opération,
- il est exposé à la problématique des pesticides en zone non agricole.

Le Syndicat Mixte des Vallées de la Veyre et de l'Auzon (SMVVA) est porteur d'un contrat territorial sur la problématique « pesticides » sur le bassin versant de l'Auzon. Son programme d'animation sur le bassin versant de l'Auzon à compter de 2011 prévoit une collaboration avec la FREDON Auvergne dans le cadre de PHYT'EAUVERGNE. Le SMVVA a donc été associé à ce projet pilote.

L'opération s'est déroulée de la façon suivante :

- Une réunion a été organisée pour réunir les communes de la zone pilote (Orcet, La Roche Blanche, Le Crest, Chanonat, La Roche Noire et St Georges ès Allier), le SMVVA, la DRAAF Auvergne et la FREDON Auvergne (participants et compte rendu en annexe 9).
- Le visuel a été créé par la FREDON Auvergne, à partir des idées proposées au cours de cette réunion, puis édité sous différents formats (4 types d'autocollants, 2 formats de panonceaux). Au total, 100 panneaux et 340 autocollants ont été édités (visuels en annexe 10).
- Une plaquette de 4 pages présentant en synthèse la problématique des produits phytosanitaires a été fournie aux élus, afin d'être utilisée pour inviter les habitants des quartiers pilotes à une réunion publique
- 5 réunions publiques, co-animées par le SMVVA et la FREDON Auvergne, ont été organisées dans les communes pour communiquer sur les bonnes pratiques phytosanitaires, les techniques alternatives et pour diffuser le panneau (panonceaux et autocollants) aux participants.

### Résultats obtenus

Plus d'une centaine de personnes (habitants et élus des communes) ont assisté à l'une des réunions publiques organisées pour diffuser le visuel. Au cours de ces réunions, 129 outils de communication (panonceaux ou autocollants) ont été distribués. Les visuels restants ont été confiés aux communes, afin d'en poursuivre la distribution.

Date de réunion	Commune	Nombre de personnes présentes	Nombre d'outils de communication distribués
25 octobre 2011	Le Crest	≈ 30 personnes	22
8 décembre 2011	La Roche Blanche	≈ 15 personnes	23
11 janvier 2012	Saint Georges ès Allier	≈ 20 personnes	21
11 janvier 2012	La Roche Noire		23
1 <sup>er</sup> février 2012	Chanonat	≈ 15 personnes	13
24 avril 2012	Orcet	≈ 25 personnes	27
<b>Total</b>			<b>129</b>

Les questions de logistique (choix de la date de réunion, réservation de la salle, invitation des habitants des quartiers pilotes, ...) n'ont pas permis la réalisation de ces réunions avant la fin de l'année 2011.

Le bilan plus détaillé de l'opération est reporté en 2012.

**Perspectives** Les perspectives pour 2012 sont les suivantes :

- Réaliser un bilan plus détaillé de l'opération sur le territoire pilote où cette opération a été initiée : enquêtes des particuliers et agents techniques sur le terrain, réunion bilan avec les habitants des quartiers pilotes pour mesurer l'impact de l'opération (sensibilisation des élus et des agents, sensibilisation des administrés, réduction d'utilisation de produits phytosanitaires sur certains territoires identifiés grâce aux panneaux,...).
- En fonction des résultats de ce bilan, l'opération sera déployée à une échelle plus large dès 2012.

## Charte des jardineries « Jardiner en préservant sa santé et l'environnement »

**Historique** Depuis 2004, de nombreuses actions de sensibilisation et d'information ont été réalisées dans le cadre de PHYT'EAUVERGNE pour réduire les pollutions liées à l'utilisation de produits phytosanitaires en zone non agricole.

Sur la base de la charte d'entretien des espaces publics, plusieurs chartes du même type, mais s'adressant aux jardineries distributrices de produits phytosanitaires auprès des particuliers, ont été développées en France. Les jardineries signataires de ces chartes s'engagent notamment à proposer à leurs clients des alternatives aux traitements chimiques et à communiquer sur les risques liés à l'utilisation de produits phytosanitaires.

Le Comité de Pilotage Technique et Scientifique de PHYT'EAUVERGNE a décidé de mettre en place ce type d'opération auprès des jardineries de la région Auvergne, afin d'inciter les particuliers à réduire leur usage de produits phytosanitaires.

### Enjeux

- **Sensibilisation des jardiniers amateurs** sur les risques liés aux produits phytosanitaires pour la santé et l'environnement ;
- **Réduction d'utilisation** de produits phytosanitaires en zones non agricoles ;
- **Réduction de la pollution des eaux** par les produits phytosanitaires utilisés en zones non agricoles.

### Objectifs de l'action 2011

L'objectif de l'action 2011 était de **créer ou d'adapter une charte d'engagement** des jardineries sur la région Auvergne en tant qu'outil permettant de favoriser les démarches suivantes :

- Inviter les jardineries de la région à s'engager dans une démarche de réduction de produits phytosanitaires : mise en vente de techniques alternatives, et orientation du conseil pour sensibiliser le particulier à cette problématique
- Soutenir techniquement les jardineries engagées (formation, mise à disposition de fiches conseil...)
- Valoriser les jardineries engagées (communication dans la presse locale...)

### Moyens mis en œuvre en 2011

Afin de mettre en place, de façon méthodique et concertée, la charte des jardineries en Auvergne, les étapes suivantes ont été respectées :

- **Bilan des chartes déjà existantes** dans les autres régions
- Mobilisation des acteurs locaux pouvant être concernés et **création d'un comité de pilotage** pour encadrer la construction de la charte
- Réunions d'un comité de pilotage restreint : présentation de la démarche et choix des orientations
- Organisation d'une **enquête auprès des jardineries** de la région sur leur engagement potentiel dans une telle démarche et leurs attentes
- **Réunions du comité de pilotage** : présentation des chartes existantes et du résultat de l'enquête, choix de la charte à adapter : « Jardiner en préservant sa santé et l'environnement » et décisions sur les modalités de mise en place et de fonctionnement en Auvergne.
- **Acquisition des droits d'utilisation** de la charte retenue
- **Adaptation des outils de communication** fournis dans le cadre de la charte (texte de la charte, forme et contenu des fiches conseil, forme des outils de signalétique à afficher en magasin)
- Invitation de l'ensemble des jardineries de la région à une **réunion de présentation de la charte**, identification des jardineries prêtes à s'engager dès 2012

### Résultats obtenus

Le comité de pilotage de l'opération a été créé. Il est constitué des financeurs, d'un représentant des jardineries et des différents organismes intervenant dans la communication auprès du grand public sur les thématiques du jardinage ou de l'environnement. La liste des membres est fournie en annexe (ordres du jour et participants aux réunions en annexe 1). Un bilan des chartes déjà existantes dans d'autres régions a été présenté aux membres du comité de pilotage lors de la réunion du 26/09/2011. Il a été décidé d'adopter la **charte « Jardiner en préservant sa santé et l'environnement »**, conçue par la FREDON Champagne-Ardenne, pour une application sur la région Auvergne et cela principalement pour les raisons suivantes :

- Outil déjà fonctionnel et éprouvé
- Possibilité de faire évoluer l'outil
- En place dans 2 régions (Champagne-Ardenne, Lorraine) et en cours d'adaptation dans 4 autres régions (Haute Normandie, Basse Normandie, Picardie, Bourgogne) : reconnaissance interrégionale grandissante

Les adaptations et le mode de fonctionnement de cette charte ont été validés lors de la réunion du comité de pilotage du 21/10/2011.

Une première enquête, diffusée par courrier à l'ensemble des jardineries de la région, a permis de recenser quelques points de vente intéressés par la démarche, et de connaître leurs attentes (notamment des outils de communication à destination de la clientèle, des outils de signalétique en magasin, une valorisation de leur démarche...). La réunion de présentation de la charte aux jardineries, du 6 décembre 2011, a réuni 9 représentants de jardineries ou de groupes de jardineries, un questionnaire fourni à la fin de la réunion a permis de cibler 6 premiers magasins pilotes pour l'année 2012 (participants et compte rendu en annexe 11).



**Perspectives**

Les agents de la FREDON Auvergne doivent suivre une formation liée à l'utilisation de la charte en Champagne Ardenne début 2012. La charte sera mise en place en Auvergne dès le printemps 2012, auprès d'une petite dizaine de jardinerie volontaires. Cette première année pilote permettra de valider le fonctionnement de la charte, avant de la proposer à un maximum de jardinerie de la région Auvergne les années suivantes. Une communication dans les médias accompagnera le lancement de la charte.

**AXE 4 :**

**Initier et coordonner**

**la mise en œuvre des plans d'action**

**sur les bassins versants prioritaires**



## Apport d'expertise technique auprès des porteurs de démarche territoriale et sur les secteurs des captages prioritaires de la région – Bilan de l'opération 2011

**Historique** Les acteurs locaux en charge de démarches territoriales sur la région Auvergne commencent à intégrer dans leurs travaux, lorsqu'ils sont confrontés à ce problème de pollution, la problématique « phytosanitaires ». Les compétences techniques nécessaires à une bonne compréhension de ce sujet complexe ne sont pas toujours disponibles dans les structures porteuses de démarches territoriales. De même, une expertise technique peut s'avérer nécessaire dans le cadre de la mise en place de la procédure de préservation des zones de captages prioritaires « Grenelle ».

Aussi, le Groupe PHYT'EAUVERGNE a décidé qu'à partir de 2008, la FREDON Auvergne apporterait, dans le cadre des actions du Groupe, une expertise technique auprès des acteurs locaux en charge de démarches territoriales. Cette expertise s'étant aussi depuis 2011 aux secteurs des captages prioritaires « Grenelle ».

### Enjeux

**Efficacité de la prise en charge de la pollution des eaux par les produits phytosanitaires par les acteurs en charge d'une démarche territoriale et dans le cadre de la procédure de préservation de la qualité des eaux des captages prioritaires « Grenelle »**, dont les conditions nécessaires sont les suivantes :

- l'intégration des éléments techniques nécessaires dans les démarches territoriales concernées.
- La validation des conclusions des diagnostics phytosanitaires sur les territoires concernés
- La mise en place, sur les territoires concernés, des actions adaptées à la réduction de la pollution des eaux par les produits phytosanitaires
- La cohérence avec les actions mises en place par PHYT'EAUVERGNE au niveau régional (notamment le réseau de surveillance de la qualité des eaux).

### Objectifs de l'action

- **Mettre à disposition l'expertise technique acquise** dans le cadre des actions de PHYT'EAUVERGNE ;
- **Soutenir techniquement** les acteurs en charge d'une démarche territoriale ou d'une procédure de préservation des captages prioritaires « Grenelle ».
- **Recueillir les données** acquises dans le cadre des actions territoriales et pouvoir les **intégrer aux bilans régionaux** de PHYT'EAUVERGNE

### Moyens mis en œuvre

L'apport d'expertise technique a toujours fait suite à une demande de la part d'un organisme en charge d'une démarche territoriale sur la région Auvergne ou d'agents de l'Etat pour ce qui concerne la procédure de préservation des captages « Grenelle ». Un agent de la FREDON Auvergne a assuré l'apport d'expertise technique sur la problématique de contamination des eaux par les produits phytosanitaires. Ce travail s'est effectué, entre autres, par les actions suivantes :

- **participation aux réunions de comité de pilotage** relatif à chaque démarche territoriale ;
- soutien technique pour la mise en place et **l'interprétation des analyses** sur les territoires concernés ;
- **validation des conclusions des diagnostics** phytosanitaires des territoires concernés ;
- soutien technique pour le **choix d'actions à mettre en place** sur les territoires concernés.

### Résultats obtenus en 2011

Le récapitulatif complet des apports d'expertise en 2011 est présenté dans le tableau fourni en annexe 12.

Cet apport d'expertise a concerné **12 démarches territoriales différentes** sur la région Auvergne. **25 interventions** ont été réalisées de la façon suivante :

- réponses à des questions techniques par mail, par téléphone ou sur place,
- participation à des réunions techniques.

Les organismes qui **ont sollicité cette expertise en 2011** sont les suivants :

- Clermont Communauté
- Syndicat Mixte des Vallées de la Veyre et de l'Auzon
- Syndicat Intercommunal de Gestion de l'Alagnon
- Syndicat Mixte du Bassin de la Rance et du Célé
- Clermont Communauté
- SIVOM de la Région d'Issoire
- Conseil Général Haute-Loire
- EPTB
- Conseil Général de la Haute-Loire
- SMAD des Combrailles
- DDT du Puy-de-Dôme
- DDT de l'Allier

### Perspectives

Lors du lancement de cette opération début 2008, il était prévu de mettre à disposition dans la durée une « permanence » d'expertise technique à l'attention des acteurs en charge d'une démarche territoriale sur le thème de la pollution de l'eau vis-à-vis des produits phytosanitaires. Il conviendra donc de poursuivre ce travail d'expertise apportée à la demande des structures porteuses des démarches territoriales de la région.



## **Soutien à l'animation**

## Animation de PHYT'EAUVERGNE – Bilan de l'opération 2011

**Historique** Depuis 1997, la co-animation du Groupe PHYT'EAUVERGNE est assurée par la DRAAF Auvergne et la DREAL Auvergne. Un soutien à l'animation est par ailleurs assuré par la FREDON Auvergne.

**Enjeux**

- **Prise de conscience**, par tous les publics cibles concernés (agriculteurs, collectivités territoriales, jardiniers amateurs, entreprises...) de la problématique de **pollution des eaux par les produits phytosanitaires**
- **Prise en compte, au niveau régional, par les porteurs de projet, de la problématique** de pollution des eaux par les produits phytosanitaires
- **Valorisation des résultats et informations** obtenus dans le cadre des actions du groupe PHYT'EAUVERGNE

### Objectifs de l'action

- **Sensibiliser et communiquer auprès des acteurs régionaux et auprès du grand public** sur la problématique de pollution des eaux par les produits phytosanitaires
- **Mettre à la disposition du plus grand nombre les résultats et références (à jour), obtenus** dans le cadre des actions du Groupe PHYT'EAUVERGNE
- Favoriser la **vie du Groupe PHYT'EAUVERGNE** par l'animation des différents comités de pilotage : **lieux d'échanges et de concertations** sur la problématique de pollution des eaux par les produits phytosanitaires

### Moyens mis en œuvre et résultats obtenus

En 2011, le soutien à l'animation du Groupe PHYT'EAUVERGNE a concerné les missions suivantes :

#### 1. Secrétariat de PHYT'EAUVERGNE

- la dactylographie, l'édition et la mise sous pli des courriers et comptes-rendus des réunions du Groupe PHYT'EAUVERGNE,
- l'archivage des courriers liés à l'activité de PHYT'EAUVERGNE,
- l'organisation matérielle des réunions liées au Groupe PHYT'EAUVERGNE (réservation de salles, feuille de présence...),
- la prise de notes lors des réunions pour rédiger les comptes rendus.

#### 2. Participation à l'animation du Groupe PHYT'EAUVERGNE

- préparation des réunions des comités de pilotage de PHYT'EAUVERGNE
- présentations des actions et participation à l'animation lors des réunions des comités de pilotage de PHYT'EAUVERGNE
- suivi de l'avancement des groupes de travail de PHYT'EAUVERGNE
- propositions sur les orientations du Groupe PHYT'EAUVERGNE
- coordination, réalisation et gestion des dossiers financiers relatifs aux actions du Groupe PHYT'EAUVERGNE

#### 3. Gestion et mises à jour du site Internet du Groupe PHYT'EAUVERGNE

Ce point fait l'objet d'un bilan spécifique dans la fiche synthétique suivante.

#### 4. Soutien technique lors de demandes de données par des tiers

La FREDON Auvergne apporte un soutien technique à la DRAAF-SRAL et à la DREAL. Elle aide à la mise en forme de documents techniques relatifs aux actions du Groupe PHYT'EAUVERGNE (résultats d'analyse, informations cartographiques...) pour diffusion à des tiers lors de demandes spécifiques.

#### 5. Rédaction, mise en forme, édition et diffusion du Rapport d'Activité du Groupe PHYT'EAUVERGNE

Le rapport des activités du Groupe PHYT'EAUVERGNE est rédigé chaque année afin de rendre compte de l'ensemble des activités réalisées par le Groupe au cours de l'année passée. Il est disponible pour l'ensemble des partenaires techniques et financiers du Groupe. Le rapport d'activité 2010 a été édité et envoyé à l'ensemble des membres du Groupe Plénier de PHYT'EAUVERGNE (soit plus de 160 correspondants). Il est, par ailleurs, consultable par tous sur le site Internet de PHYT'EAUVERGNE à la rubrique « Les publications ».

#### 6. Apport d'expertise auprès d'acteurs locaux

Tout au long de l'année 2011, différents organismes (professionnels agricoles, agriculteurs, collectivités locales, syndicats d'eau...) ont sollicité les représentants du Groupe PHYT'EAUVERGNE pour des demandes de soutiens techniques spécifiques et ponctuels. La DRAAF-SRAL, la DREAL Auvergne et la FREDON Auvergne ont répondu, dans la limite de leurs contraintes de temps, à l'ensemble de ces demandes.

#### 7. Interventions dans les établissements de formation agricole et environnementale

Tout au long de l'année 2011, comme depuis 2005, les interventions se sont **déroulées au sein des établissements de formation** (formations post bac). Elles ont toujours fait **suite à une demande de la part des enseignants concernés** par la problématique. Elles s'intégraient, par conséquent, dans le cadre du programme de formation et ont été réalisées en collaboration avec les enseignants concernés. L'intervenant était un chargé d'étude de la FREDON Auvergne. L'ensemble des informations diffusées lors des interventions s'appuyait sur les connaissances acquises jusqu'alors par le Groupe PHYT'EAUVERGNE. Lors des interventions, l'intervenant a laissé une place importante aux échanges avec les élèves. Les éléments présentés sont :

- le groupe PHYT'EAUVERGNE
- rappels concernant la réglementation et l'utilisation des produits phytosanitaires
- qualité des eaux vis-à-vis des produits phytosanitaires
- modes de transfert des produits phytosanitaires vers la ressource en eau
- solutions techniques permettant de réduire les risques de pollution
- les démarches territoriales pour réduire les pollutions

**Perspectives** La vie du Groupe PHYT'EAUVERGNE, lieu d'échanges et de concertations sur la problématique de pollution des eaux par les produits phytosanitaires, passe par la poursuite du travail d'animation.

Site Internet de PHYT'EAUVERGNE [www.phyteauvergne.ecologie.gouv.fr](http://www.phyteauvergne.ecologie.gouv.fr) en 2011

**Historique** Le site Internet de PHYT'EAUVERGNE existe depuis 2004. Suite à la modification du site vers sa version actuelle sous SPIP en décembre 2006, puis à sa mise en ligne en mars 2007, le site connaît depuis cette date des mises à jour régulières par l'ajout de nouveaux articles en relation avec les activités menées par le Groupe.

### Enjeux

- **Sensibiliser les acteurs locaux et le grand public** sur la qualité des eaux de la région Auvergne vis-à-vis des produits phytosanitaires ;
- **Mettre à disposition** de ce public l'ensemble des **travaux du Groupe** PHYT'EAUVERGNE et apporter un **soutien technique** à tous les organismes susceptibles d'utiliser des produits phytosanitaires ou des méthodes alternatives à celles-ci.

### Objectifs de l'action

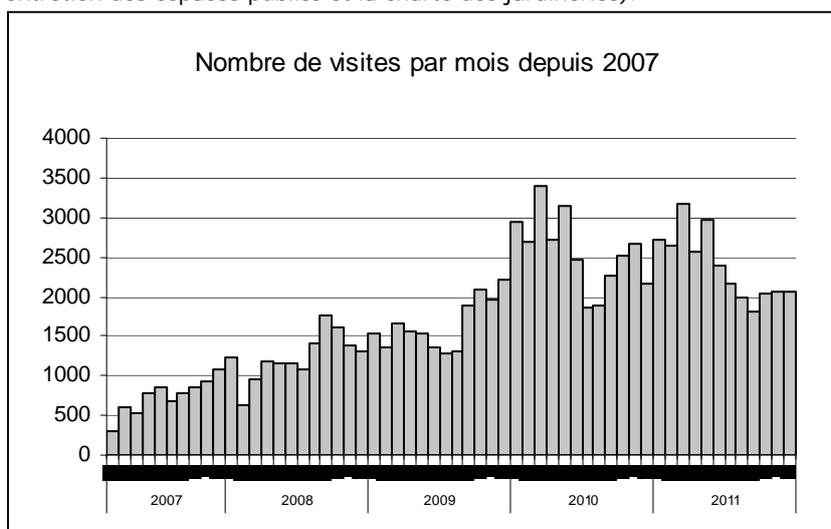
- **Diffuser** auprès des acteurs locaux et du grand public **l'ensemble des résultats des travaux** menés par le Groupe PHYT'EAUVERGNE ;
- **Vulgariser l'information technique** pour qu'elle soit accessible au plus grand nombre
- Mettre à disposition **des conseils pratiques** auprès des utilisateurs de produits phytosanitaires

### Moyens mis en œuvre en 2011

- Mise en forme et mise en ligne de **l'ensemble des résultats d'analyse « pesticides » dans l'eau grâce à un module cartographique et des graphiques dynamiques** (Cf. Axe 1 – fiche 2 du présent document)
- Mise en ligne de nouveaux articles et **mise à jour** d'anciens articles. Une fois qu'une action a été réalisée et qu'un **rapport** a été édité, celui-ci est mis en ligne grâce à un article sur le site Internet. De plus, la plupart des articles nouveaux sont **mis en avant à la page d'accueil** du site afin d'informer l'internaute régulier que de nouveaux articles sont en ligne. En parallèle, certains articles ont été mis à jour suite à de nouvelles informations, de nouveaux résultats ou des compléments.

### Résultats obtenus en 2011

Le nombre d'articles en ligne au 31/12/2011 est de **206** dont 6 ont été créés ou lourdement modifiés en 2011, plus d'une vingtaine ont été mis à jour. 271 documents au format PDF (bon nombre de documents accessibles sur les articles concernant la charte d'entretien des espaces publics et la charte des jardineries).



Le site a connu plus de **28 500 visites en 2011**, soit un **nombre moyen de 78 visites par jour** (il était de 24 en 2007, 42 en 2008, de 54 en 2009 et 84 en 2010).

Le nombre de visites du site **n'a cessé de croître** jusqu'en 2010. En 2011, le nombre de consultations du site est en relative stagnation, avec une baisse en fin d'année. Toutes les sous-rubriques sont consultées régulièrement. Les **rubriques les plus consultées** depuis début 2011 sont « Conseils » (en particulier « Conseils aux agriculteurs ») et « Les pesticides ? » (Cf. annexe 13).

### Perspectives

En 2012, le site Internet sera maintenu sous les mêmes conditions qu'en 2011 et pourra permettre de mettre à disposition l'ensemble des données obtenues dans l'année en cours. Les éléments obtenus dans le cadre du réseau de fermes de références PHYT'EAUVERGNE en 2009-2010 seront mis en forme pour être consultables de façon ergonomique sur le site. Le module cartographique créé en 2008 servira en particulier à poursuivre la mise en ligne actualisée de l'ensemble des résultats d'analyses disponibles sur la qualité de l'eau vis-à-vis des produits phytosanitaires.



# Bilan Financier

## GRUPE PHYT'EAUVERGNE : BILAN FINANCIER FREDON AUVERGNE 2011

Dépenses		Recettes	
<b>AXE 1 - connaître et suivre la situation régionale de la contamination des eaux</b>			
<b>Réseau de surveillance régional</b>			
<b>Gestion du Réseau</b>	<b>27 397,20</b>	<b>Total</b>	<b>27 397,20</b>
<i>Bassin Loire Bretagne</i>			
Salaires	23 493,75	AELB	12 048,16
Frais déplacement	110,60	ARS	7 533,18
Véhicule	582,54	CONSEIL REGIONAL	2 407,60
<i>S/Total</i>	<b>24 186,89</b>	CG PUY DE DOME	2 197,95
<i>Bassin Adour Garonne</i>			
Salaires	3 046,25	AEAG	1 596,24
Frais déplacement	47,40	ARS	999,87
Véhicule	116,66	CONSEIL REGIONAL	321,03
<i>S/Total</i>	<b>3 210,31</b>	CG PUY DE DOME	293,17
<b>Analyses du réseau TTC</b>	<b>80 849,10</b>	<b>Total</b>	<b>80 849,10</b>
<i>Bassin Loire Bretagne</i>			<b>Financement base HT</b>
Analyses	69 922,94	AELB	28 988,02
<i>S/Total</i>	<b>69 922,94</b>	FEADER	28 988,02
<i>Bassin Adour Garonne</i>			
Analyses	9 711,52	AEAG	4 667,32
Fonctionnement	1 214,64	FEADER	4 667,32
<i>S/Total</i>	<b>10 926,16</b>		<b>Sous-Total</b>
			<b>67 310,68</b>
			<b>Financement TVA</b>
			5 729,47
			795,76
			<b>5 729,47</b>
			1 283,72
		<b>Sous-Total</b>	<b>13 538,42</b>
<b>Brochure synthèse analyses</b>	<b>14 048,68</b>	<b>Total</b>	<b>14 048,68</b>
Salaires	12 818,00	AELB	7 024,34
Fonctionnement	1 230,68	ARS	4 355,09
		CONSEIL REGIONAL	1 404,87
		CG PUY DE DOME	1 264,38
<b>Site internet</b>	<b>7 135,00</b>	<b>Total</b>	<b>7 135,00</b>
Salaires	7 135,00	AELB	3 567,50
		ARS	2 211,85
		CONSEIL REGIONAL	713,50
		CG PUY DE DOME	642,15
<b>AXE 2 - Produire des références</b>			
<b>Expertises techniques</b>			
<b>Expert. captages grenelle</b>	<b>6 104,02</b>	<b>Total</b>	<b>5 050,70</b>
<i>Bassin Loire Bretagne</i>			
Salaires	4 187,50	DREAL	2 167,95
Véhicule	93,10	AELB	1 998,70
Frais déplacement	55,32		
<i>S/Total</i>	<b>4 335,92</b>		<b>S/Total</b>
<i>Bassin Adour Garonne</i>			<b>4 166,65</b>
Salaires	1 675,00		
Véhicule	93,10	DREAL	884,05
<i>S/Total</i>	<b>1 768,10</b>		<b>S/Total</b>
			<b>884,05</b>
<b>Expert. Démarches Territoriales</b>	<b>8 050,94</b>	<b>Total</b>	<b>8 049,00</b>
Salaires	7 872,50	AELB	4 024,50
Véhicule	95,00	CONSEIL REGIONAL	4 024,50
Frais déplacement	83,44		

<b>AXE 3 - Communiquer et Sensibiliser</b>			
<b>charte des communes</b>	<b>70 187,81</b>	<b>Total</b>	<b>70 928,46</b>
<b>Bassin Loire Bretagne</b>			
Salaires	45 361,00	AELB	15 357,84
Fonctionnement	3 086,11	CONSEIL REGIONAL	8 191,13
Véhicule	1 956,24	CG PUY DE DOME	4 517,08
Frais déplacement	789,46	CG ALLIER	5 309,83
<b>S/Total</b>	<b>51 192,81</b>	CG HAUTE LOIRE	1 000,00
		CG CANTAL	759,32
		Communes	16 790,00
		<b>S/Total</b>	<b>51 925,20</b>
<b>Bassin Adour Garonne</b>			
Salaires	16 951,00	AEAG	9 497,50
Fonctionnement	685,80	CONSEIL REGIONAL	3 039,20
Véhicule	963,68	CG PUY DE DOME	1 671,56
Frais déplacement	394,52	CG CANTAL	1 805,00
<b>S/Total</b>	<b>18 995,00</b>	Communes	2 990,00
Report 2012	744,99	<b>S/Total</b>	<b>19 003,26</b>
<b>Soutien tech. Bords de Route</b>	<b>3 163,80</b>	<b>Total</b>	<b>3 163,80</b>
Salaires	3 015,00	AELB	1 562,60
Frais déplacement	148,80	CG PUY DE DOME	632,76
Véhicule		CG ALLIER	632,76
		CG CANTAL	335,68
<b>AXE 4 - Initier et coordonner la mise en œuvre des plans d'actions sur les Bassins Prioritaires</b>			
<b>Info BV prioritaires</b>	<b>10 745,00</b>	<b>Total</b>	<b>10 745,00</b>
Salaires	10 745,00	AELB	5 367,40
Frais déplacement	0,00	CONSEIL REGIONAL	2 898,40
Véhicule	0,00	CG PUY DE DOME	1 298,37
		CG ALLIER	1 180,83
<b>Soutien à l'animation</b>			
<b>Animation ext : RA 2011, interventions...</b>	<b>17 500,66</b>	<b>Total</b>	<b>17 499,42</b>
Salaires	15 423,50	AELB	8 749,71
Fonctionnement	1 677,22	DRAAF	1 749,94
Véhicule	205,20	CONSEIL REGIONAL	6 999,77
Frais déplacement	194,74		
<b>Animation Phyt'eauvergne</b>	<b>32 525,80</b>	<b>Total</b>	<b>32 525,80</b>
<b>Animation interne groupe</b>			
Salaires	4 750,00	AELB	2 379,15
Frais déplacement	15,80	DREAL	1 427,49
<b>Journées Démo ZNA</b>			
Salaires	5 033,00	CG PUY DE DOME	482,58
Fonctionnement	2 973,00	CG ALLIER	476,58
Véhicule	402,42	DRAAF	27 760,00
Frais déplacement	125,60		
<b>Chartre Jardinerie</b>			
Salaires	10 010,00		
Fonctionnement	1 500,00		
<b>Panneau "Ensemble, réduisons les pesticides"</b>			
Salaires	6 563,75		
Fonctionnement	1 210,28		
Véhicule	50,16		
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>277 816,22</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>277 392,16</b>
		<b>perte</b>	<b>-424,06</b>

A noter que le **Conseil Général de l'Allier**, le **Conseil Général de la Haute-Loire** et le **Conseil Général du Cantal** ont réalisé, à leur charge, les prélèvements d'eau sur leur département dans le cadre du réseau de surveillance PHYT'EAUVERGNE.

La différence de montant entre les dépenses et les recettes est due à la précision par rapport aux dépenses prévues au budget prévisionnel. Cette perte est supportée par la FREDON Auvergne.

# Propositions d'actions pour 2012

Le bilan des actions menées en 2011 (Cf. paragraphes précédents) a mis en évidence des perspectives afin de poursuivre la démarche du Groupe PHYT'EAUVERGNE. Les propositions d'actions pour l'année 2012 s'appuient sur les perspectives de 2011 et des années antérieures et s'inscrivent dans le contexte politique et réglementaire actuel (mise en place de démarches territorialisées, Grenelle de l'Environnement, Plan Ecophyto 2018,...).

Les propositions d'actions pour 2012 ont été regroupées suivant 4 axes (maîtrise d'ouvrage potentielle : FREDON Auvergne) :

## **AXE 1 : Connaître et suivre la situation régionale de la contamination des eaux par les pesticides :**

- Réseau de surveillance de la qualité des eaux vis-à-vis des pesticides : gestion, suivi, prélèvements, analyses et interprétation des résultats ;
- Réalisation de la brochure de synthèse des résultats d'analyse des réseaux de surveillance de la qualité des eaux vis-à-vis des produits phytosanitaires en Auvergne sur la période 2004-2011
- Mise en forme des résultats d'analyse 2011 et mise en ligne sur le site Internet de PHYT'EAUVERGNE

## **AXE 2 : Produire des références :**

- Poursuite du déploiement de la « charte d'entretien des espaces publics » : accompagnement technique de 20 communes sur l'année 2012 (diagnostic/conseils des pratiques, formation des agents communaux, adhésion à la charte) et communication - valorisation de la charte et des solutions techniques employées par les communes engagées – contre-visites de vérification de respect des engagements pris par les communes signataires en 2011 et remises de labels des premières communes labellisées
- Mise en place de la charte « Jardiner en préservant sa santé et l'environnement » auprès d'une dizaine de jardineries pilotes en Auvergne – accompagnement technique de ces jardineries et communication auprès du grand public
- Accompagnement technique des paysagistes et aménageurs de la région Auvergne :
  - Création d'un modèle de cahier des charges pour les communes qui souhaitent faire réaliser en prestation leur travail de désherbage
  - Création, en collaboration avec les architectes urbanistes et paysagistes de la région, de modèles de conception prenant en compte les contraintes d'entretien pour limiter l'usage de produits phytosanitaires

## **AXE 3 : Communiquer et sensibiliser :**

- Animation du Groupe PHYT'EAUVERGNE dans la gestion des réunions, des comptes-rendus et des courriers + gestion et mises à jour du site Internet
- Rédaction, mise en forme et édition du rapport des activités du Groupe PHYT'EAUVERGNE 2011
- Panneau "Ensemble, réduisons les pesticides : Evaluation de l'opération pilote réalisée en 2011 sur le BV de l'Auzon d'affichage d'un panneau de sensibilisation par des habitants de quartiers résidentiels et diffusion du panneau et des autocollants créés en 2011 auprès des communes de la région qui souhaitent participer à la communication auprès de leurs administrés

## **AXE 4 : Initier et coordonner la mise en oeuvre de plans d'action sur les bassins versants prioritaires**

- Apport d'expertise technique auprès des porteurs de démarche territoriale et sur les secteurs des captages prioritaires de la région ;

## Liste des abréviations

**AMPA** : Amino Methyl Phosphonic Acid

**BV** : Bassin Versant

**CORPEN** : Comité d'Orientation pour des Pratiques agricoles Respectueuses de l'ENVironnement.

**CPTS** : Comité de Pilotage Technique et Scientifique

**DCE** : Directive Cadre européenne sur l'Eau

**ESO** : Eaux SOUterraines

**ESU** : Eaux SUperficielles

**EVPP** : Emballages Vides de Produits Phytosanitaires

**FEADER** : Fonds Européen Agricole de Développement Rural

**MAE** : Mesure Agri-Environnementale

**MISE** : Mission Inter Services de l'Eau

**ORP** : Observatoire des Résidus de Pesticides (<http://www.observatoire-pesticides.gouv.fr/>)

**PIRRP** : Programme Interministériel de Réduction des Risques Phytosanitaires

**PPNU** : Produits Phytosanitaires Non Utilisables

**PVE** : Plan Végétal pour l'Environnement

**SAGE** : Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau

**SDAGE** : Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion de l'Eau

**ZNA** : Zone Non Agricole

**ZNT** : Zone Non Traitée

# Annexes

**Annexe 1** : Liste des participants aux réunions du groupe PHYT'EAUVERGNE en 2011

**Annexe 2** : Carte des stations de prélèvement du réseau PHYT'EAUVERGNE 2011

**Annexe 3** : Plaquette de présentation de la Charte d'entretien des espaces publics

**Annexe 4** : Liste des communes engagées dans la charte d'entretien des espaces publics en 2011

**Annexe 5** : Liste des participants à la réunion de mutualisation des données sur les solutions permettant de réduire l'usage de produits phytosanitaires pour l'entretien de bord de route

**Annexe 6** : Charte d'engagement des communes de la région Auvergne sur la réduction d'utilisation de produits phytosanitaires – membres du comité de pilotage et mode de fonctionnement

**Annexe 7** : Démonstration de méthodes et matériels alternatifs au désherbage chimique dans les communes – Liste des communes et organismes participants

**Annexe 8** : Démonstration de méthodes et matériels alternatifs au désherbage chimique dans les communes... dans la presse

**Annexe 9** : Panneau « Ensemble, réduisons les pesticides ! » - Participants et compte-rendu de la réunion du 7 juillet 2011

**Annexe 10** : Panneau « Ensemble, réduisons les pesticides ! » - Visuels édités et mis à disposition des habitants des quartiers pilotes

**Annexe 11** : Charte des jardinerie « Jardiner en préservant sa santé et l'environnement » - Réunion de présentation de la charte aux jardinerie de la région

**Annexe 12** : Liste des expertises techniques apportées en 2011 aux structures porteuses d'une démarche territoriale

**Annexe 13** : Liste des articles du site Internet de PHYT'EAUVERGNE ayant été les plus visités sur la période mai 2011- mai 2012

## Réunion du Comité de Pilotage Technique et Scientifique

### Réunion du CPTS du 03/02/2011

1. Bilan des actions PHYT'EAUVERGNE 2010
  - • Réseau de surveillance de la qualité des eaux (résultats d'analyse)
  - • Journées d'information des collectivités locales
  - • Charte d'engagement des collectivités locales
  - • Réseau de fermes de références PHYT'EAUVERGNE - Visites et démo
2. Programme des actions PHYT'EAUVERGNE 2011
3. Etat d'avancement de la régionalisation du Plan Ecophyto 2018
4. Questions diverses

Participants à la réunion :

NOM Prénom	Organisme
JORDAN Annick	DRAAF - SRAI
PIQUET Agnès	VETAGRO SUP
CORTIER Brigitte	ARS – DT de l'Allier
PACAUD Thomas	Chambre Régionale d'Agriculture Auvergne
MIALON Sylvain	Chambre Départementale d'Agriculture 63
LEFEBVRE Mickaël	LIMAGRAIN
VIALLES Jean-Luc	ARVALIS
BRICHEUX Geneviève	Université Blaise Pascal
MYFFENEGGER Olivier	DDT 43 - SPE
POUPARD Pierre-Yves	DDT 63 - Misen
NICOLAU Nathalie	DREAL Auvergne
BOCHE Dominique	DIR Massif Central
BONNARD Sandrine	UIPP BAYER
BRENON Catherine	Chambre d'Agriculture de l'Allier
NIGOU Vincent	Chambre d'Agriculture du Cantal
BAYLE Yannick	Agence de l'Eau Loire-Bretagne
LALOGUE Guillaume	Conseil Général du Cantal - MAGE
MARTINS Corinne	FREDON Auvergne
BRAS Christophe	FREDON Auvergne
CELLIER-COURTIL JM	Auvergne Biologique
MALLET Eric	DRAAF - SRAI

## Réunions du Sous-Groupe « Pollutions des eaux »

### Réunion du 03/02/2011

Ordre du Jour de la réunion :

- Suivi complémentaire de la DREAL sur les secteurs de Bessay/Allier et du Val de Loire
- Suivi du bassin versant de la Vendage
- Suivi exceptionnel dans le Cantal
- Lancement de l'appel d'offres des laboratoires d'analyse pour 2011
- Réflexion sur la préparation de la brochure « Substances Actives 2004-2010 »

Participants à la réunion :

Pierre-Yves POUPARD - DDT 63  
 Annick JORDAN – DRAAF/SRAI Auvergne  
 Thomas PACAUD – Chambre Régionale Agriculture Auvergne  
 Christophe BRAS – FREDON Auvergne  
 Olivier RAFFIN- FREDON Auvergne  
 Olivier NIFFENEGGER- DDT 43  
 Brigitte CORTIER – ARS UT 03  
 Yannick BAYLE – Agence de l'Eau Loire-Bretagne  
 François LIPONNE – CG03 - BDQE  
 Nathalie NICOLAU- DREAL/SEBR Auvergne

## ANNEXE 1

### Ordre du jour et liste des participants aux réunions du Groupe PHYT'EAUVERGNE en 2011

#### Réunion du 01/04/2011

Ordre du Jour de la réunion :

- Validation des propositions de modification de la Brochure « substances actives » 2004-2010

Participants à la réunion :

NOM - Prénom	ORGANISME
POUPARD PY	DDT 63
BRAS Christophe	FREDON Auvergne
RAFFIN Olivier	FREDON Auvergne
NYFFENEGUER Olivier	DDT 43
MATHIEU HERMET Armelle	ARS Auvergne
PACAUD Thomas	Chambre Régional d'Agriculture Auvergne
POUILLE Jérôme	DDT 15
GESNESTE Laurent	DDT 03
CHARRIER Christophe	DREAL Auvergne
NICOLAU Nathalie	DREAL Auvergne

#### Réunion du 16/05/2011

Ordre du Jour de la réunion :

- Validation des dernières modifications de la Brochure « substances actives » 2004-2010

Participants à la réunion :

NOM - Prénom	ORGANISME
POUPARD PY	DDT 63
BRAS Christophe	FREDON Auvergne
RAFFIN Olivier	FREDON Auvergne
NYFFENEGUER Olivier	DDT 43
MATHIEU HERMET Armelle	ARS Auvergne
PACAUD Thomas	Chambre Régional d'Agriculture Auvergne
POUILLE Jérôme	DDT 15
NICOLAU Nathalie	DREAL Auvergne
BRICHEU Geneviève	Université Blaise

#### Réunion du 12/12/2011

Ordre du Jour de la réunion :

- Présentation des résultats d'analyses pour l'année 2011
- Réflexion sur le réseau 2012 (maintien, suppression et/ou intégration de nouveaux points) et discussion sur le cahier des charges pour le choix du laboratoire d'analyses
- Discussion sur les réseaux de suivi mis en place dans le cadre des contrats territoriaux
- Réflexion sur la forme et le fond de la plaquette de synthèse des résultats d'analyse sur la période 2004-2011
- Questions diverses

Participants à la réunion :

NOM - Prénom	ORGANISME
JORDAN Annick	DRAAF-SRAL Co-Animatrice de Phyt'auvergne
BOUQUET Annette	DRAAF-SRAL
CEYSSAT Philippe	DRAAF-SRAL
NICOLAU Nathalie	DREAL/SEBR Co-Animatrice de Phyt'auvergne
BRICHEUX Geneviève	Université Blaise Pascal
BRENON Catherine	Chambre agriculture 03
VIALLES Jeu-Luc	LIMAGRAIN
RAGOT Carine	LIMAGRAIN
NYFFENEGGER Olivier	DDT 43

## ANNEXE 1

### Ordre du jour et liste des participants aux réunions du Groupe PHYT'EAUVERGNE en 2011

MATHIEU-HERMET Armelle	ARS Auvergne
MIALON Sylvain	Chambre agriculture Puy de Dôme
PACAUT Thomas	Chambre régionale Agriculture Auvergne
BRAS Christophe	FREDON AUVERGNE
RAFFIN Olivier	FREDON AUVERGNE
GENESTE Laurent	DDT Allier/Service Environnement
PIQUET Agnès	VETAGROSUP
POUPARD Pierre-Yves	DDT 63 SEEF

## Réunions du comité « Charte d'entretien des espaces publics d'Auvergne »

### Réunion du 30/06/2011

#### Ordre du jour

- Etat d'avancement de la mise en place de la charte d'entretien des espaces publics en Auvergne
- Ajustement et validation de la démarche déjà engagée début 2011
- Comment labelliser les communes n'ayant pas besoin d'accompagnement technique et déjà partenaires de PHYT'EAUVERGNE ?
- Validation des membres et du fonctionnement du comité de labellisation
- Calendrier des actions du deuxième semestre 2011

Participants à la réunion :

NOM - Prénom	ORGANISME
NICOLAU Nathalie	DREAL Auvergne – Co-animatrice de PHYT'EAUVERGNE
JORDAN Annick	DRAAF Auvergne - Co-animatrice de PHYT'EAUVERGNE et Chef de projet Ecophyto 2018 en Auvergne
GUIMARD Nadège	Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne
PLANCHAT Régis	Agence Départementale du Tourisme – Concours des Villes et Villages Fleuris
CHATILLON Jean-Claude	Responsable Espaces Verts de Cournon (et ancien Responsable Voirie-Espaces Verts de Champeix)
BRAS Christophe	FREDON Auvergne

## Réunions du comité « Charte des jardinerie d'Auvergne »

### Réunion du 25 juillet 2011

#### Ordre du jour : Bilan des chartes existantes en France et adaptations éventuelles à la région Auvergne

Etaient présents :

Nathalie NICOLAU (DREAL Auvergne)  
Annick JORDAN (DRAAF Auvergne)  
Jean-Pierre DUMONT (Fédération Nationale des Métiers de la Jardinerie Auvergne)  
Daniel SORLOT (Association des Jardiniers de France)  
Christophe BRAS (FREDON Auvergne)  
Virginie GAUTHIER (FREDON Auvergne)

### Réunion du 26 septembre 2011

Ordre du jour :

- Présentation des chartes existantes dans d'autres régions
- Adaptation de l'une de ces chartes à la région Auvergne
- Calendrier de mise en place de la charte

Etaient présents :

Annick JORDAN (DRAAF Auvergne)  
Annette BOUQUET (DRAAF Auvergne)  
Jean-Pierre DUMONT (Fédération Nationale des Métiers de la Jardinerie Auvergne)  
J.M. BORDES (CPIE de Haute Auvergne, représentant des 4 CPIE d'Auvergne)  
Christophe BRAS (FREDON Auvergne)  
Virginie GAUTHIER (FREDON Auvergne)

## **ANNEXE 1**

### **Ordre du jour et liste des participants aux réunions du Groupe PHYT'EAUVERGNE en 2011**

---

#### **Réunion du 21 octobre 2011**

Ordre du jour :

- Présentation de la charte retenue suite aux contraintes fixées par le comité de pilotage
- Présentation et validation des adaptations proposées
- Choix sur le mode de fonctionnement en Auvergne
- Planning des actions à venir

Etaient présents :

Annette BOUQUET (DRAAF Auvergne)

Géraldine COUTEAU (Collectif Régional d'Education à l'Environnement Auvergne)

Nathalie NICOLAU (DREAL Auvergne)

Jean-Pierre DUMONT (Jardinerie Villaverde de Moulins, FNMJ)

Pierre LAURENT (ADEME)

Daniel SORIOT (Association des Jardiniers de France)

Christophe BRAS (FREDON Auvergne)

Virginie GAUTHIER (FREDON Auvergne)

### **Comité « Panneau Ensemble, réduisons les pesticides »**

#### **Réunion du 7 juillet 2011**

Ordre du jour : choix sur la forme et du contenu du panneau et sur le mode de diffusion

#### **Etaient présents :**

Gilles PETEL (Président du SMVVA et Conseiller municipal de la Commune de Veyre-Monton)

Béatrice MALHERBE (Animatrice du contrat territorial de l'Auzon au SMVVA)

Aurélié DELOUCHE (Coordinatrice du SMVVA et animatrice du contrat territorial Veyre)

Jean Pierre PEZANT (Maire de la commune de Chanonat)

Michel VIALLEFONT (Conseiller municipal Commune du Crest)

Nathalie NICOLAU (DREAL Auvergne)

Annick JORDAN (DRAAF Auvergne)

Denis TOURLONIAS (Conseiller municipal Commune de La Roche Blanche)

Hélène FEDERSPIEL (Conseillère municipale Commune de La Roche Noire)

Christophe BRAS (FREDON Auvergne)

Virginie GAUTHIER (FREDON Auvergne)

## Réunions du comité « Charte d'entretien des espaces publics d'Auvergne »

### Réunion du 30/06/2011

#### Ordre du jour

- Etat d'avancement de la mise en place de la charte d'entretien des espaces publics en Auvergne
- Ajustement et validation de la démarche déjà engagée début 2011
- Comment labelliser les communes n'ayant pas besoin d'accompagnement technique et déjà partenaires de PHYT'EAUVERGNE ?
- Validation des membres et du fonctionnement du comité de labellisation
- Calendrier des actions du deuxième semestre 2011

Participants à la réunion :

NOM - Prénom	ORGANISME
NICOLAU Nathalie	DREAL Auvergne – Co-animatrice de PHYT'EAUVERGNE
JORDAN Annick	DRAAF Auvergne - Co-animatrice de PHYT'EAUVERGNE et Chef de projet Ecophyto 2018 en Auvergne
GUIMARD Nadège	Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne
PLANCHAT Régis	Agence Départementale du Tourisme – Concours des Villes et Villages Fleuris
CHATILLON Jean-Claude	Responsable Espaces Verts de Cournon (et ancien Responsable Voirie-Espaces Verts de Champeix)
BRAS Christophe	FREDON Auvergne

## Réunions du comité « Charte des jardinerie d'Auvergne »

### Réunion du 25 juillet 2011

**Ordre du jour : Bilan des chartes existantes en France et adaptations éventuelles à la région Auvergne**

Etaient présents :

Nathalie NICOLAU (DREAL Auvergne)  
 Annick JORDAN (DRAAF Auvergne)  
 Jean-Pierre DUMONT (Fédération Nationale des Métiers de la Jardinerie Auvergne)  
 Daniel SORIOT (Association des Jardiniers de France)  
 Christophe BRAS (FREDON Auvergne)  
 Virginie GAUTHIER (FREDON Auvergne)

### Réunion du 26 septembre 2011

Ordre du jour :

- Présentation des chartes existantes dans d'autres régions
- Adaptation de l'une de ces chartes à la région Auvergne
- Calendrier de mise en place de la charte

Etaient présents :

Annick JORDAN (DRAAF Auvergne)  
 Annette BOUQUET (DRAAF Auvergne)  
 Jean-Pierre DUMONT (Fédération Nationale des Métiers de la Jardinerie Auvergne)  
 J.M. BORDES (CPIE de Haute Auvergne, représentant des 4 CPIE d'Auvergne)  
 Christophe BRAS (FREDON Auvergne)  
 Virginie GAUTHIER (FREDON Auvergne)

### Réunion du 21 octobre 2011

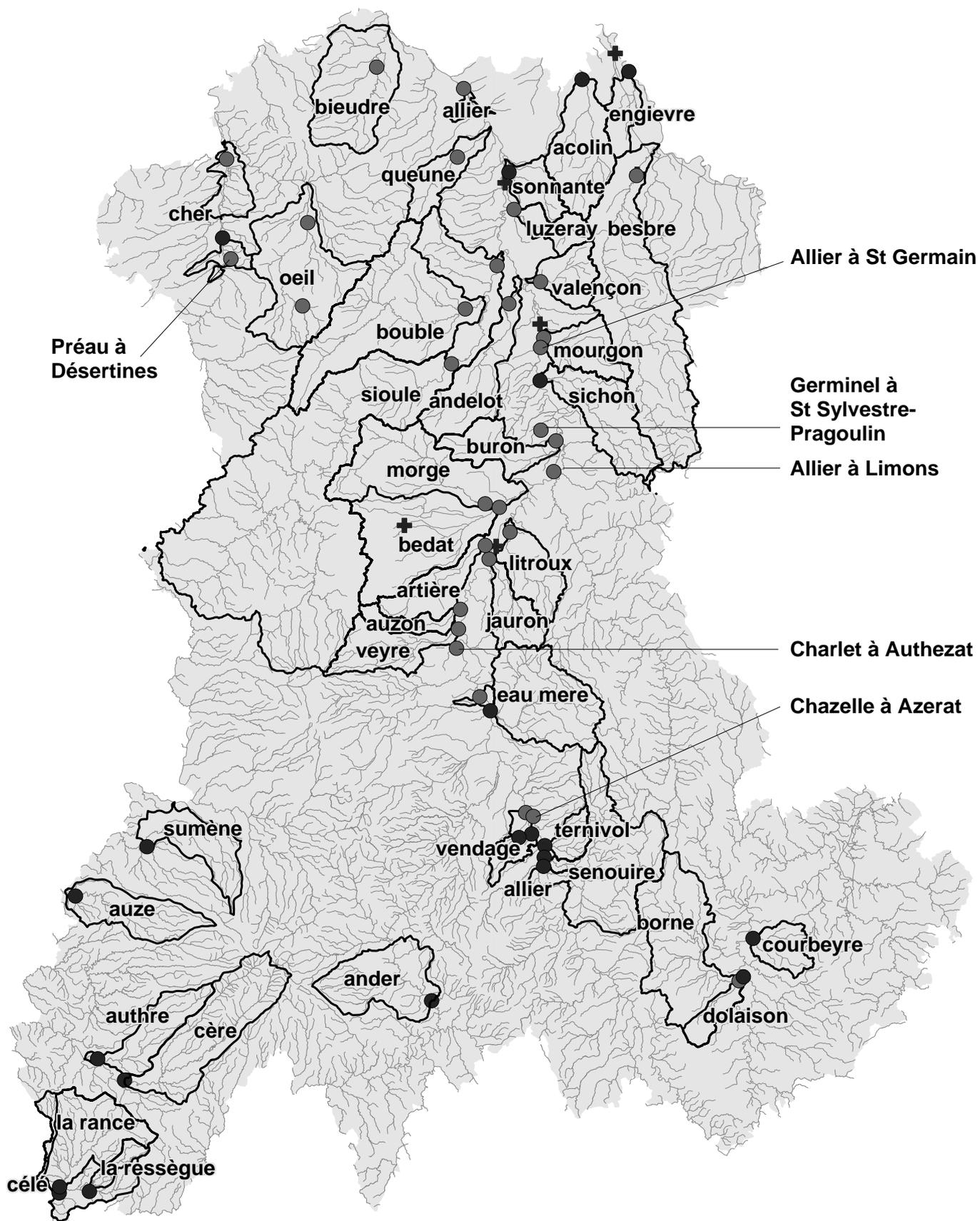
Ordre du jour :

- Présentation de la charte retenue suite aux contraintes fixées par le comité de pilotage
- Présentation et validation des adaptations proposées
- Choix sur le mode de fonctionnement en Auvergne
- Planning des actions à venir

Etaient présents :

Annette BOUQUET (DRAAF Auvergne)  
 Géraldine COUTEAU (Collectif Régional d'Education à l'Environnement Auvergne)  
 Nathalie NICOLAU (DREAL Auvergne)  
 Jean-Pierre DUMONT (Jardinerie Villaverde de Moulins, FNMJ)  
 Pierre LAURENT (ADEME)  
 Daniel SORIOT (Association des Jardiniers de France)  
 Christophe BRAS (FREDON Auvergne)  
 Virginie GAUTHIER (FREDON Auvergne)

- Phyt'eauvergne ESU
- ⊕ Phyt'eauvergne ESO
- RCO ESU (porté par Phyt'eauvergne)





## POURQUOI UNE CHARTE ?

### Etat des lieux

Les molécules utilisées pour le désherbage des zones non agricoles (glyphosate, aminotriazole, diuron, mécoprop...) sont régulièrement détectées dans les eaux superficielles et souterraines d'Auvergne.

### Responsabilité de chacun

- les communes sont des consommateurs non négligeables de produits phytosanitaires
- les risques de transferts de produits phytosanitaires vers les rivières sont beaucoup plus importants en zones urbanisées (surfaces imperméables) que sur des terres agricoles
- les zones urbaines sont souvent proches d'un point d'eau ou connectées directement au réseau d'évacuation des eaux pluviales, d'où un transfert rapide sans dégradation préalable des molécules

### Diagnostic

- Un audit sur les pratiques phytosanitaires des communes révèle :
- beaucoup de mauvaises pratiques (surdosage, déversement dans les égouts...)
  - une non-conformité des locaux de stockage, des équipements de protection individuelle, des produits utilisés...
  - un manque flagrant de formation

### Actions

La prévention des pollutions est un enjeu majeur en matière de santé publique et de protection de l'environnement. La réduction des sources de contamination des eaux est donc une priorité pour les membres du Groupe PHYT'EAUVERGNE.

## Charte

# 3 Niveaux d'engagement

### 1) Traitez mieux

En connaissant mieux les produits phytosanitaires pour mieux les utiliser et ainsi limiter les risques pour les utilisateurs, le public et l'environnement (cette étape passe par une mise en conformité préalable avec la réglementation en vigueur).

### 2) Traitez moins

En raisonnant et en repensant l'entretien de tous les espaces communaux pour aboutir à la mise en place d'une gestion différenciée.  
En faisant appel à des techniques d'entretien autres que chimiques et en privilégiant une gestion simplifiée et plus naturelle des espaces.

### 3) Ne traitez plus chimiquement

En interdisant toute utilisation de produits phytosanitaires à ses propres services mais aussi aux prestataires et en invitant les habitants à suivre la démarche...



Opération réalisée dans le cadre  
des actions du Groupe PHYT'EAUVERGNE  
[www.phyteauvergne.ecologie.gouv.fr](http://www.phyteauvergne.ecologie.gouv.fr)



contact@fredon-auvergne.fr  
04 73 42 14 63  
[www.fredon-auvergne.fr](http://www.fredon-auvergne.fr)

### Contact



Crédit photo : JC Chailion, FREDON Basse-Normandie - Conception : FREDON Auvergne - Avec l'autorisation des créateurs : CG61, SDE61, CG50, CG14, AELB, AESN, Fredon BN  
Impression : CHAUMEIL La DocSolution, sur papier recyclé



Eau et Pesticides

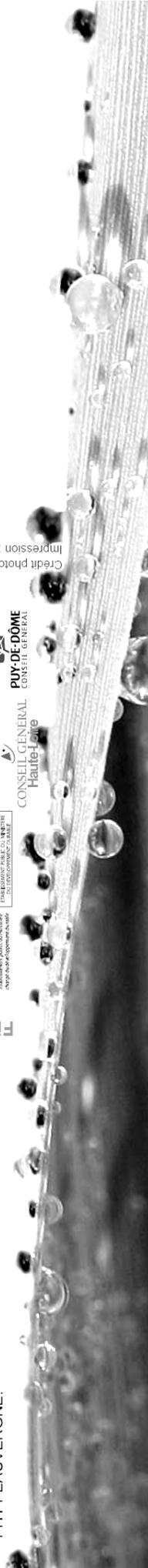
Une action du Groupe PHYT'EAUVERGNE



Charte  
**d'entretien**  
DES ESPACES PUBLICS

voire **comme s'engage**

pour préserver l'environnement



# La charte, concrètement...

## Les engagements de la commune

### Niveau 1 : traitez mieux

- Se mettre en conformité avec la réglementation en vigueur.
- Tenir à jour un registre des interventions phytosanitaires.
- Prendre en compte les contraintes de désherbage dans les nouveaux aménagements.
- Mettre en place des actions de sensibilisation auprès des habitants.
- Assister à une journée de démonstration de techniques alternatives.

La commune s'engage à se mettre en conformité avec toutes ces règles dans un délai d'un an à compter du jour de la signature et à poursuivre les efforts entrepris par un passage au niveau 2 de la charte.

### Niveau 2 : traitez moins

- Respecter les engagements du niveau 1.
- Réaliser un plan de d'entretien phytosanitaire des espaces communaux (selon le cahier des charges fourni) et ne plus traiter les surfaces à risque fort pour l'eau.
- Tester des techniques alternatives au désherbage chimique.
- Réaliser des aménagements pour supprimer les interventions chimiques et innover pour réduire la pollution des eaux par les pesticides.

### Niveau 3 : ne traitez plus chimiquement

- Ne plus appliquer de produits phytosanitaires
- Ne plus faire appliquer de produits phytosanitaires
- Inviter les habitants à ne plus utiliser ces produits chez eux.



## Les engagements des partenaires

### Accompagnement par la FREDON Auvergne

- Réunion d'information des élus
- Formation des agents communaux
- Diagnostic-conseil des pratiques de désherbage de la commune
- Accompagnement pour la communication auprès des administrés
- Promotion et valorisation à l'échelle régionale de la charte et des communes engagées (relais par les médias, parcs régionaux, associations des Maires, Concours des Villes et Villages Fleuris, site Inter-net...)



### Montage financier

- Coût de l'opération quelque soit le niveau d'engagement : 3 500 € / commune
- Partenaires financiers :
  - Agences de l'Eau Loire-Bretagne et Adour-Garonne
  - Conseil Régional Auvergne
  - 4 Conseils Généraux auvergnats
- Simplification des démarches administratives (pas de demande de subvention par la commune, uniquement une facture de la part de la FREDON Auvergne)
- Coût réduit pour la commune : reste entre 700 € et 1 400 € en fonction des secteurs

## Démarche

- 1 **Délibération** du Conseil Municipal et signature de la charte par la Commune
- 2 **Accompagnement** de la Commune par la FREDON pour mettre en place les engagements du niveau signé
- 3 **Visite de contrôle** du respect des engagements pris par la Commune
- 4 **Passage en commission** d'Attribution du Label

## ANNEXE 4

## Liste des communes engagées dans la charte d'entretien des espaces publics en 2011

Département	Ville	niveau 1 simplifié	niveau 1	niveau 2	niveau 3
03	BESSAY-SUR-ALLIER		X		
03	BOURBON-L'ARCHAMBAULT		X		
03	FRANCHESSE		X		
03	SAINT-BONNET-DE-ROCHEFORT		X		
03	VICHY	X			
15	ARPAJON SUR CERE	X			
15	MAURS		X		
15	MURAT		X		
15	YTRAC				X
43	MONISTROL-SUR-LOIRE		X		
43	POLIGNAC			X	
43	SANSSAC L'EGLISE	X			
63	CHAMALIERES			X	
63	COURNON D'AUVERGNE	X			
63	LA BOURBOULE		X		
63	LA ROCHE-BLANCHE			X	
63	MENETROL			X	
63	MURAT-LE-QUAIRE		X		
63	NONETTE		X		
63	ORCET	X			
63	RIOM			X	
63	SAINT-GERMAIN-L'HERM			X	
63	SAINT-NECTAIRE		X		
63	VERTAIZON	X			
63	VOLVIC	X			

## ANNEXE 5

### Liste des participants à la réunion de mutualisation des données sur les solutions permettant de réduire l'usage de produits phytosanitaires pour l'entretien de bord de route

Jeudi 22 septembre 2011 – 9 h 30 à 17 h 00 – Parc routier départemental du Conseil Général du Cantal Aurillac

Animation : Christophe BRAS, FREDON Auvergne

#### Programme

Matin (en salle)

- Démarche de mutualisation des connaissances pour réduire l'utilisation des produits phytosanitaires
- Bilan 2011 et discussion des solutions déjà mises en œuvre (intervention de la part de chaque gestionnaire de bords de route et discussion sur les résultats obtenus)
- Poursuite de la démarche de mutualisation portée à partir de 2012 par la DIR Massif Central
- Perspectives

Après-midi (sur le terrain) : Visite des sites expérimentaux du Conseil Général du Cantal

#### Liste des participants

NOM Prénom	Organisme
GALIBERN Vincent	Conseil Général du Cantal
LAFAGE Michel	Conseil Général du Cantal
MEISSONIER Philippe	Conseil Général du Cantal
ANDRIEU Michel	Conseil Général du Cantal
CELLES Alexandre	Conseil Général du Cantal
POUX Jacques	Conseil Général de l'Allier
MURAT Jean-François	Conseil Général de Puy-de-Dôme
DUGOUT Frédéric	Conseil Général de Puy-de-Dôme
GOURSONNET Yannick	Conseil Général de Puy-de-Dôme
LEBOIS Christian	Conseil Général de Puy-de-Dôme
BLANQUET Sébastien	Conseil Général de Puy-de-Dôme
FORLAY Caroline	DIR – Massif Central
MOES Fanny	Autoroutes Paris Rhin Rhône
CHEVARIN Jérôme	Autoroutes Paris Rhin Rhône
HUERTAS Philippe	Autoroutes du Sud de la France
FAVRE Jean-Paul	CPIE de Haute Auvergne
BRAS Christophe	FREDON Auvergne

## Liste des démonstrateurs

### Techniques d'aménagement

**Plantes couvre-sol et jachères fleuries :**

PEPINIERES COMBES (arbustes)  
MONCEAU VIVACES (vivaces)  
NOVA FLORE (prairies fleuries)

**Paillage et bâchage**

AGRESTA  
ECHO-VERT (paillage, désherbage naturel et prairies fleuries)  
SAELEM (broyeur, mini broyeur)

**Enherbement**

TOP GREEN (gazon, association variétale de légumineuses)

### Désherbage mécanique

**Balayeuse mécanique**

POGET

**Petit outillage**

*AVRIL INDUSTRIE (Pic Bine)*  
*SABRE (Reciprocator)*

**Désherbeur à lames et/ou à dents**

*AGRIA*  
AVRIL INDUSTRIE (Stab Net 70, 90, 120)  
*ICAM PRO (Herbi Lame)*  
*POGET*  
*YVMO*

### Désherbage thermique (eau, vapeur, air, flamme)

CMAR (air)  
DESCHAMPS (Waipuna)  
ICAM PRO (Electroclean : eau)  
INNOVATION & PAYSAGE (vapeur)  
MME (flamme)

### Protection Biologique Intégrée

BIOBEST  
KOPERT

## ANNEXE 7

### Démonstration de méthodes et matériels alternatifs au désherbage chimique dans les communes – Liste des communes et organismes participants

Liste des communes et participants aux rencontres (personnes ayant signé la feuille d'émargement)

La liste détaillée des personnes présentes (ayant signé la feuille d'émargement) disponible dans le compte-rendu disponible sur le site Internet de PHYT'EAUVERGNE à la rubrique « Action du groupe » - « Communication et formation » - « Professionnels non agricoles » [http://www.phyteauvergne.developpement-durable.gouv.fr/article.php3?id\\_article=205](http://www.phyteauvergne.developpement-durable.gouv.fr/article.php3?id_article=205)

Les participants présents à VICHY (département du Puy-de-Dôme et de l'Allier) :

Département	Commune ou organisme
03	Andelaroche
03	Bayet
03	Beaulon
03	Bellenaves
03	Bellerives
03	Bessay
03	Chamblet
03	Chatelus
03	Chevagnes
03	Contigny
03	Creuzier le Neuf
03	Dompierre sur Besbre
03	Ebreuil
03	Echassières
03	Franchesse
03	Gannat
03	Hauterive
03	Huriel
03	Isle et Bardais
03	Lalizolle
03	Lapalisse
03	Le Donjon
03	Le Mayet de Montagne
03	Malicorne
03	Meillers
03	Molinet
03	Montaiguet en Forez
03	Montbeugny
03	Montluçon
03	Moulins (Communauté d'agglomération)
03	Noyant d'Allier
03	Néris les Bains
03	Premilhat
03	Saint Bonnet de Rochefort
03	Saint Christophe
03	Saint Germain des Fossés
03	Saint Martinien
03	Saint Pont
03	Saint Pourçain
03	Saligny sur Roudon
03	Sorbier
03	Teillet Argenty
03	Treban
03	Vareennes sur Allier (Paysagiste)
03	Vendat
03	Vichy
03	Yzeure

Département	Commune ou organisme
03	Autoroutes Paris Rhin Rhône
03	CAUE 03
03	CFPPA de Neuvy
03	DDT 03
03	ESAT Saint Hilaire
03	Lycée agricole de Durdat Larequille
03	TreyvePaysages
43	Saint Maurice du Lignon
43	Yssingaux
43	LEGTA d'Yssingaux
63	Aigueperse
63	Ambert
63	Artonne
63	Blanzat
63	Cébazat
63	Châteldon
63	Châtelguyon
63	Courmon d'Auvergne
63	Courpières
63	La Bourboule
63	Lempdes
63	Les Martres d'Artière
63	Ménérol
63	Paslières
63	Pérignat sur Allier
63	Pignols
63	Riom
63	Ris
63	Saint Beauzire
63	Saint Bonnet les Allier
63	Saint Denis Combarnazat
63	Saint Eloy les Mines
63	Saint Genès Champanelle
63	Saint Myon
63	Saint Priest Bramefant
63	Usson
63	Veyre Monton
63	Vic le Comte
63	Volvic
63	ADDT 63
63	CC ENTRE DORE ET ALLIER
63	CG63
63	CFPPA Marmilhat
63	DDT 63
63	DRAAF
63	EPL Marmilhat
63	LEGTA Marmilhat
63	PNR Livradois Forez
63	SIMA COISE
63	Phytosem Services (Aigueperse)

264	42	45	66	39	72
personnes présentes à Vichy	élus	responsables techniques	agents techniques	autre fonction	élèves

## ANNEXE 7

### Démonstration de méthodes et matériels alternatifs au désherbage chimique dans les communes – Liste des participants

Les participants présents à MASSIAC (département de la Haute-Loire et du Cantal) :

Département	Commune ou organisme
15	Aurillac
15	Aurillac (communauté d'agglomération)
15	Chaudes Aigues
15	Jussac
15	La Chapelle Laurent
15	La Roquebrou
15	Maurs
15	Murat
15	Naucelles
15	Saint Just
15	Vic sur Cère
15	Ytrac
15	DDT 15 (police de l'eau)
15	SIGAL (Syndicat Interdépartemental de gestion de l'Alagnon)
43	Autrac
43	Brioude
43	Chadrac
43	Espaly Saint Marcel
43	Lamothe
43	Lavoute Chilhac
43	Lavoute Chilhac (communauté de communes)
43	Monistrol sur Loire
43	Parentignat
43	Polignac
43	Saint Géron
43	Vals près le Puy

Département	Commune ou organisme
43	DDT 43
63	Authezat
63	Auzat la Combelle
63	Boudes
63	Chalus
63	Flat
63	Issoire
63	Le Cendre
63	Le Crest
63	Lempdes sur Alagnon
63	Nonette
63	Orcet
63	Parent
63	Perrier
63	Saint Germain l'Herm
63	Saint Quentin / Sauxillanges
63	Saint Vincent
63	Sauvagnat Sainte Marthe
63	Sauxillanges
63	Servant
63	Thuret
63	Vertaizon
63	Conseil Général du Puy de Dôme
63	DDT 63
63	Lycée Agricole et CFPPA de Saint Flour
63	Lycée Agricole Le Breuil sur Couze
63	SIVOM de la Région d'Issoire

164	32	31	27	31	43
personnes présentes à Massiac	élus	responsables techniques	agents techniques	autre fonction	élèves

Le Paysan d'Auvergne – 4 novembre 2011

► ACTUALITÉ

PESTICIDES

## Les communes se mobilisent

Deux journées sur le thème « Des alternatives au désherbage chimique sur votre commune » étaient organisées les 10 et 11 octobre, à Massiac et à Vichy, par la Fredon Auvergne, dans le cadre des actions du groupe Phyt'Auvergne. L'occasion de réfléchir au problème de pollution par les pesticides, qui ne concerne pas seulement le monde agricole.

**P**ourquoi mettre en place une manifestation sur les phytosanitaires à l'intention des élus, des agents techniques, des gestionnaires d'espaces publics, des paysagistes ?...

« Depuis 2002, nous travaillons pour faire diminuer l'usage de pesticides par les collectivités, répond Christophe Bras, de la Fredon Auvergne. Car elles aussi en consomment. Même si la quantité est difficile à estimer, on sait qu'elle est loin d'être négligeable, surtout en ce qui concerne le désherbage. »

En 2006 avait déjà eu lieu une rencontre régionale sur la diminution des pesticides, puis une seconde en 2010. Cette année, le but était de poursuivre la sensibilisation en proposant des démonstrations de matériel, d'organiser une rencontre entre les différents acteurs des communes, pour partager des expériences, se familiariser aux techniques alternatives permettant de limiter le désherbage chimique. Mais quelles sont ces alternatives ? « Elles sont multiples, répond Christophe Bras. On peut

mettre en place des systèmes empêchant la pousse des adventices, comme des plantations couvrantes ou des jachères fleuries, des paillages en toile ou en pouzzolane... On peut aussi travailler à un meilleur entretien des joints de trottoirs et de murs pour éviter la pousse d'herbes. Enfin, il existe des modes de désherbage sans phytosanitaire : mécanique (herse étrille, balayeuses),

**« La santé publique est aussi une motivation »**

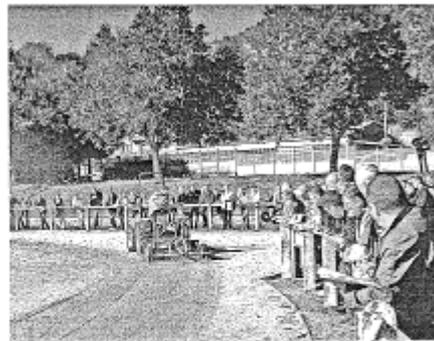
thermique... »

Bien sûr, il reste difficile de se passer totalement de produits chimiques, et l'achat de matériels alternatifs représente des investissements parfois élevés pour les petites communes. Mais pour Christophe Bras, la tendance

devrait tout de même aller dans le sens d'une réduction : « La réglementation, de plus en plus dure, va pousser à restreindre l'utilisation de pesticides, tout comme la prise de conscience d'une nécessaire protection de l'environnement. La santé publique est aussi une motivation : il est difficile d'accepter l'idée que nos enfants se roulent sur des terrains de sport où ont été éparpillés des produits chimiques... De plus, l'argument financier n'est pas forcément justifié : entretenir un caniveau à la binette ne coûte pas plus cher que d'y pulvériser du désherbant... »

C'est donc sur l'évolution des mentalités qu'il faut continuer à travailler, pour que les agents, tout comme les habitants, ne voient plus les adventices comme des ennemis à détruire systématiquement, mais comme des éléments naturels à maîtriser.

Du reste, la participation aux journées de la Fredon, qui ont rassemblé 460 participants, montre à quel point ce sujet est désormais ancré dans les esprits... ■ J. Denet



Au cours de ces journées, les visiteurs ont pu se familiariser avec les matériels de désherbage alternatif

### Charte

La Fredon Auvergne a mis en place une charte pour encourager les communes à limiter l'emploi de pesticides, selon trois niveaux. Au niveau 1, les communes s'engagent à traiter mieux (tenir un registre des interventions phytosanitaires, mettre en place des actions de sensibilisation auprès des habitants...). Au niveau 2, elles doivent traiter moins (tester des techniques alternatives, réaliser des aménagements pour supprimer les interventions chimiques...). Au niveau 3, il s'agit de ne plus traiter chimiquement (tout en invitant les habitants à faire de même chez eux).

En échange de leurs engagements, les communes bénéficient d'un accompagnement par la Fredon (réunions d'information, formation des agents communaux, diagnostics-conseils...)

Actuellement, sept communes auvergnates sont engagées sur le niveau 1 (Bessay-sur-Allier, Franchesse, Monétrol-sur-Loire, Murat, Nonnette, Saint-Nectaire et Vichy), et quatre sur le niveau 2 (Ménétral, Palignac, Riom et Saint-Germain-l'Herm).

En plus de ces onze communes, d'autres sont en cours de délibération, ce qui devrait porter leur nombre à une vingtaine d'ici à la fin de l'année. ■

<b>BÂTIMENT ÉCONOMIQUE</b>	<b>UNISERVICE</b>	<b>PASSERITE GARANTIE 10 ANS</b>
<b>BÂTIMENTS MODULABLES</b>		
<b>BÂTIMENT EN KIT</b>		
<b>STRUCTURE GALVANISÉE</b>		
FACILITÉ DE MONTAGE POUR ÉLEVAGE, STOCKAGE ET TOUTS USAGES		
<b>GARANTIE DÉCENNALE</b>		
UNISERVICE 05 65 89 21 66		
Région CENTRE 06 78 00 41 23		
UNISERVICE - Z.I. Les Grivesseaux 15330 BELLEFRANQUE-DC-ROUERGUE		
<a href="http://www.batiments-kit-uniservice.com">www.batiments-kit-uniservice.com</a>		
DEMANDEZ UNE DOCUMENTATION :		
NOM :	.....	
ADRESSE :	.....	
Type de projet :		.....

L'Auvergne Agricole – 27 octobre 2011

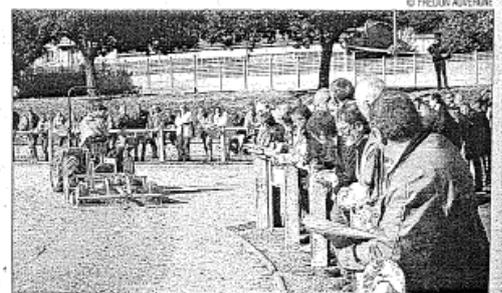
PHYT'EAUVERGNE « Des alternatives au désherbage chimique sur votre commune », tel était le thème des deux demi-journées organisées par la Fredon Auvergne, à Vichy et à Massiac.

## Les alternatives au désherbage chimique

**A**u total plus de 450 personnes (élus, agents techniques, gestionnaires d'espaces publics, élèves paysagistes...) se sont réunies pour s'informer sur les solutions qui permettent de limiter l'utilisation de pesticides (en particulier de désherbants) pour l'entretien des espaces publics. L'objectif est bien évidemment la préservation de l'environnement

mais aussi la santé des habitants de la commune. Chacune de ces deux sessions a été introduite par un exposé en salle qui a permis de mieux comprendre la nécessité de repenser la gestion des espaces communaux pour pouvoir se passer de désherbants chimiques. Une quinzaine de démonstrateurs ont ensuite présenté leur matériel et l'ont fait fonctionner sur diffé-

rentes surfaces. Les communes, présentes en nombre, se sont montrées très intéressées par les solutions d'aménagement proposées pour limiter l'utilisation de pesticides (paillage, bûchage, implantation de plantes couvre-sol ou de jachères fleuries...) ainsi que par les démonstrations de matériel alternatif (désherbage mécanique, désherbage thermique, broyeur de matériel végétal, ...).



À Massiac, tout comme à Vichy, de nombreuses démonstrations ont été réalisées...

Le Bourbonnais Rural – 21 octobre 2011

## Actualité — 11

### Réduire l'utilisation des pesticides

#### Les communes d'Auvergne s'engagent

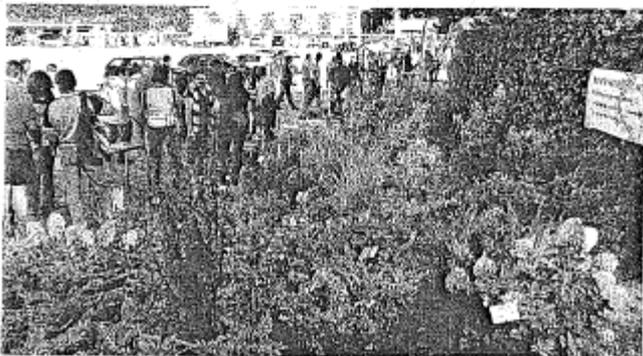
« Des alternatives au désherbage chimique sur votre commune », tel était le thème de la demi-journée organisée à Vichy lundi 10 octobre par la FREDON Auvergne, dans le cadre des actions du groupe Phyt'Eauvergne.



*Pendant l'exposé en salle pour évoquer les diverses alternatives au désherbage chimique*

Plus de 280 personnes (élus, agents techniques, gestionnaires d'espaces publics, élèves paysagistes...) étaient réunies pour s'informer sur les solutions qui permettent de limiter l'utilisation de pesticides (en particulier de désherbants) pour l'entretien des espaces publics. L'objectif est bien évidemment la préservation de l'environnement mais aussi la santé des habitants de la commune. Après une ouverture de séance par M. Scherer, directeur du service espaces verts de Vichy, un exposé en salle a permis de mieux comprendre la nécessité de repenser la gestion des espaces communaux pour pouvoir se passer de désherbants chimiques. Une quinzaine de démonstrateurs ont ensuite présenté leur matériel et l'ont fait fonctionner sur différentes surfaces. Les communes, présentes en nombre, se sont montrées très intéressées par les solutions d'aménagement proposées pour limiter l'utilisation de pesticides (paillage, bâchage, implantation de plantes couvre-sol ou de jachères fleuries...) ainsi que par les démonstrations de matériel alternatif (désherbage mécanique, désherbage thermique, broyeur de matériel végétal, ...). Une demi-journée similaire a été réalisée à Massiac le lendemain, et a réuni plus de 180 personnes.

Réduire de moitié l'utilisation de pesticides d'ici 2018 : un objectif à atteindre pour lequel les communes de la région Auvergne s'engagent et montrent l'exemple !



*Différentes démonstrations ont eu lieu sur différentes surfaces*

## Panneau « Ensemble, réduisons les pesticides » Opération pilote sur le bassin de l'Auzon

Réunion du comité de pilotage

Le 7 juillet 2011 à la mairie de Saint Saturnin

### Compte-rendu

#### Etaients présents :

Gilles PETEL (Président du SMVVA et Conseiller municipal de la Commune de Veyre-Monton)  
Béatrice MALHERBE (Animatrice du contrat territorial de l'Auzon au SMVVA)  
Auréli DELOUCHE (Coordinatrice du SMVVA et animatrice du contrat territorial Veyre)  
Jean Pierre PEZANT (Maire de la commune de Chanonat)  
Michel VIALLEFONT (Conseiller municipal Commune du Crest)  
Nathalie NICOLAU (DREAL Auvergne)  
Annick JORDAN (DRAAF Auvergne)  
Denis TOURLONIAS (Conseiller municipal Commune de La Roche Blanche)  
Hélène FEDERSPIEL (Conseillère municipale Commune de La Roche Noire)  
Christophe BRAS (FREDON Auvergne)  
Virginie GAUTHIER (FREDON Auvergne)

#### Est excusé :

Jean François DEMERE (Conseiller municipal Commune de Saint Georges sur Allier)

**Dans le cadre des actions du groupe Phyt'Eauvergne, et pour sensibiliser les particuliers à la réduction d'utilisation de produits phytosanitaires en Zone Non Agricole, la FREDON Auvergne propose un projet de panneaux à destination des habitants d'une zone pilote : les communes de taille réduite sur le bassin versant de l'Auzon. Le particulier qui affichera ce panneau à son portail (ou qui collera l'autocollant sur sa boîte à lettres) encouragera sa commune à réduire l'utilisation de produits phytosanitaires. De son côté, il s'engagera à accepter davantage les herbes spontanées dans sa commune, et à entrer lui aussi dans une démarche de réduction, voire de suppression d'utilisation de pesticides dans son espace privé.**

Le territoire du bassin versant de l'Auzon a été choisi car :

- il est petit, et permet de mener une opération « test » sur des communes de taille réduite,
- il comprend de nombreux lotissements qui se prêteront très bien à l'opération,
- il est exposé à la problématique des pesticides en zone non agricole.

Ce projet réunit différents partenaires :

- la FREDON, maître d'ouvrage et maître d'œuvre des actions du groupe Phyt'Eauvergne, s'occupe de la conception et de l'édition des panneaux, et participe à l'animation ;
- le Syndicat Mixte des Vallées de la Veyre et de l'Auzon participe à l'animation et à la communication. Le SMVVA est notamment pour ce projet l'interlocuteur des communes participantes ;
- les communes impliquées dans le projet participent à la diffusion des outils et à la communication
- la DRAAF Auvergne est le financeur du projet et co-animateur de PHYT'EAUVERGNE
- la DREAL Auvergne est co-animateur de PHYT'EAUVERGNE.

**Après une présentation des opérations similaires qui ont été mises en place dans d'autres régions françaises, la FREDON a présenté une première proposition de projet pour le bassin de l'Auzon (voir le diaporama en pièce jointe). Les décisions du comité de pilotage sont les suivantes.**

## ANNEXE 9

### Panneau « Ensemble, réduisons les pesticides ! » - Participants et compte-rendu de la réunion du 7 juillet 2011

---

- **Titre de l'opération**, qui figurera sur les autocollants et les panonceaux :

**Ensemble, réduisons les pesticides  
Ma commune s'engage... moi aussi !**

- **Engagements pris par les particuliers** qui afficheront l'autocollant / le panonceau :

*J'accepte davantage les herbes spontanées dans ma commune  
J'apprends à me passer de pesticides dans mon jardin*

Ces deux phrases figureront sur le panonceau, afin de compléter le titre et d'apporter une information complémentaire au public de passage, qui n'a pas forcément connaissance de l'opération. Ces éléments devront permettre de mieux sensibiliser l'entourage des habitants qui ont affiché le panonceau.

- **Choix de la zone géographique concernée** :

Ce projet pilote est proposé sur les communes du bassin versant de l'Auzon (y compris la Roche Noire et Saint Georges es Allier, reliées au bassin versant par la station d'épuration). Les quatre communes présentes se montrent très intéressées par l'opération. La commune de Veyre-Monton, qui est très partiellement présente sur le bassin versant, ne participera pas a priori, ne disposant pas de lotissements sur ce versant.

S'agissant d'une phase de test, le territoire impliqué sera volontairement assez restreint. Ainsi, il est demandé à chaque commune de déterminer un (ou plusieurs) **quartier(s) pilote(s)** en fonction :

- du mode de désherbage actuel,
- des risques relatifs aux pesticides (pente, bord de rivière...),
- des « personnes ressources » qui y habitent.

Ce choix fera l'objet d'une validation. A titre indicatif, le budget disponible permet d'éditer environ 500 autocollants et une cinquantaine de panonceaux, ce qui limite le nombre d'habitations qui pourront être concernées dans le cadre de l'opération pilote.

- **Diffusion** :

Un **document « 4 pages »** (A4 recto –verso, plié en 2) sera envoyé à chaque habitant des quartiers pilotes. Sur la première page, figurera un **courrier du Maire** : présentation du projet et invitation à une réunion d'information. Puis sur les 3 pages suivantes, des informations générales de sensibilisation sur les risques liés aux pesticides (santé, environnement) seront accompagnées d'informations sur les pratiques alternatives (grands principes, et orientation vers des documents détaillés qui existent déjà).

Une **réunion d'information** sera organisée au sein de chaque commune participante. Ce rendez-vous permettra de cibler des « personnes relais » (personnes motivées par le projet, qui diffuseront l'information auprès de leurs voisins). Au cours de cette réunion, des autocollants et/ou des panonceaux seront distribués aux personnes présentes. Les volontaires pourront également emporter des autocollants pour les distribuer à leurs voisins.

Ce mode de diffusion a pour but de favoriser les échanges autour de la problématique des pesticides au sein des quartiers pilotes.

Les participants au comité de pilotage sont très favorables à cette réunion de lancement, et comptent beaucoup sur les échanges entre voisins.

- **Communication** :

Les différents outils de communication proposés sont :

- o le document « 4 pages » de présentation du projet (voir ci-dessus) ;
- o une réunion de lancement dans chaque commune (voir ci-dessus) ;
- o des articles dans la presse et dans le bulletin communal.

Il est également proposé :

- o de mettre en place une rubrique régulière dans les bulletins communaux sur le jardinage au naturel ;
- o de profiter des fêtes des voisins pour communiquer sur le projet.

## ANNEXE 9

### Panneau « Ensemble, réduisons les pesticides ! » - Participants et compte-rendu de la réunion du 7 juillet 2011

---

#### - **Edition** :

L'édition des autocollants et des panonceaux est prise en charge par la FREDON Auvergne.

Le nombre de documents (autocollants et panonceaux) édités sera limité par le budget (1000 €). D'après les devis proposés par les imprimeurs contactés à ce jour, ce budget permettra l'impression d'environ 50 panonceaux et 500 autocollants.

Ils seront disponibles pour les mairies mi-septembre 2011.

A noter que le financement d'un potentiel déploiement à l'échelle régionale doit être réfléchi dans ce projet : il faut s'assurer que des financements pourront être trouvés dans le cas d'un élargissement de l'opération à une échelle beaucoup plus large (région Auvergne).

#### - **Evaluation** :

Les méthodes d'évaluation quantitatives et qualitatives proposées (cf. diaporama ci-joint) conviennent aux participants.

#### **RETROPLANNING** :

- Le diaporama présenté lors de la réunion du comité de pilotage (et modifié en fonction des décisions) sera transmis aux élus **dès le lendemain de la réunion**, afin qu'ils aient très rapidement les éléments nécessaires pour parler à leur tour de ce projet.

- Les différents documents à diffuser (panonceau, autocollant et « 4 pages ») seront envoyés en format informatique aux membres du comité de pilotage **d'ici la fin du mois de juillet**, pour validation. Il ne faudra pas hésiter à les commenter !

- Les communes feront part au SMVVA de leur choix de quartier **d'ici le mois de septembre**.

- La version finale du document « 4 pages » sera envoyée aux mairies en format Word **en septembre**, afin que chacune complète la date ainsi que le lieu de la réunion d'information de sa commune, l'imprime et le distribue à tous les foyers des quartiers pilotes choisis.

- Les panonceaux et autocollants seront également fournis aux communes participantes en **septembre**, avant les réunions d'information sur chaque commune.

**ANNEXE 10**

**Panneau « Ensemble, réduisons les pesticides ! » - Visuels édités et mis à disposition des habitants des quartiers pilotes**

Panneau Support DIBOND, Format A4 ou A5



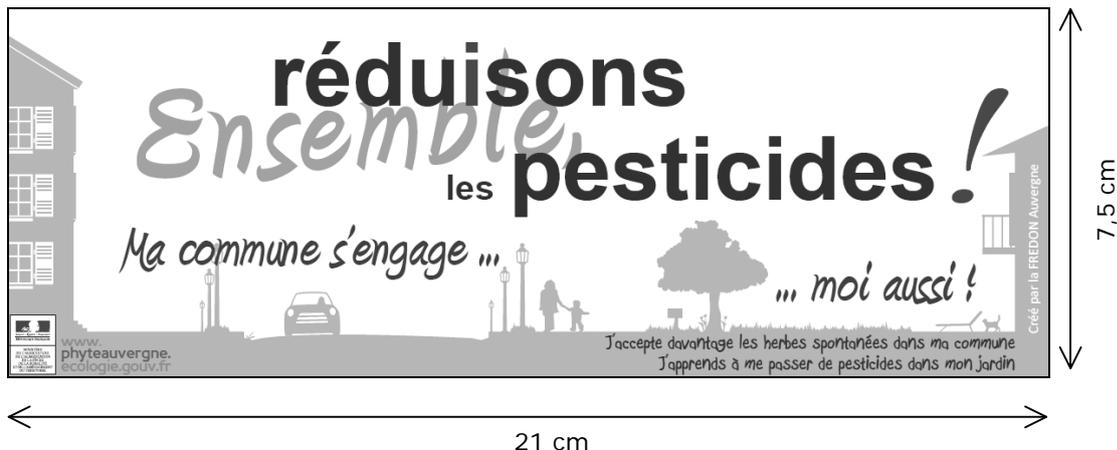
21 cm  
(ou 15 cm)

29,7 cm  
(ou 21 cm)

ANNEXE 10

Panneau « Ensemble, réduisons les pesticides ! » - Visuels édités et mis à disposition des habitants des quartiers pilotes

Autocollants format 21 x 7,5 cm :



Autocollants format 10,5 x 7,5 cm :





## Charte

### « Jardiner en préservant sa santé et l'environnement »

Réunion de présentation aux jardineries

Le 6 décembre 2011 à la Maison de la Forêt et du Bois



## COMPTE-RENDU

### Ordre du jour :

- Présentation de la charte « Jardiner en préservant sa santé et l'environnement »
- Discussion

### Etaient présents :

Jean Michel MONCE (Animateur LISA VAL d'Allier - Varennes sur Allier)  
Josiane LEVADOUX (Jardinerie Central Jardin - Saint Bonnet / Riom)  
David JOURGET (Jardinerie DuFrançais - Thiers)  
Lucas DESSAPT (JardiDôme - Vertaizon)  
Maurice MARCHE (Jardinerie du Brivadois - Baobab - Brioude)  
Eric ROLLAND (Groupe Kiriel - Aigueperse)  
Christian CHAIZE (Groupe Nalod's - St Jean Bonnefonds)  
Nicolas DUMAS (Jardinerie Kiriel - Sainte Florine)  
Jean-Pierre DUMONT (FNMJ, Jardinerie Villaverde - Moulins)  
Annette BOUQUET (DRAAF Auvergne)  
Christophe BRAS (FREDON Auvergne)  
Virginie GAUTHIER (FREDON Auvergne)

### Etaient excusés :

Géraldine COUTEAU (CREEA)  
Monsieur RIVIERE (Groupe INEDIS)  
Monsieur ARMADA (Agri Sud Est Centre - Arlanc)  
Monsieur CAVAU (CAVAU Distribution - Lapalisse)  
Monsieur DUMONT (LISA VAL DE SIOULE)  
Monsieur FOUCAULT (J. et C. FOUCAULT - Omps)  
Monsieur TISSIER (GAMM VERT 63)

### **1- Présentation de la charte des jardineries : (voir diaporama en pièce jointe)**

- Contexte
- Organisation de la charte en Auvergne : porteur de projet, partenaires techniques et financiers, mise en place à petite échelle en 2012 auprès d'une dizaine de jardineries pilotes.
- Engagements de la FREDON Auvergne et de ses partenaires
- Engagements des jardineries signataires
- Calendrier prévisionnel

### **2- Lors de la discussion, les points suivants ont été abordés :**

#### **Public touché par cette opération :**

- Cette opération ne touchera pas la totalité des jardiniers amateurs : le public qui va en jardinerie est une clientèle qui recherche du conseil (par rapport aux clients qui se fournissent en grande distribution, voire même ceux qui commandent sur Internet).
- Les supports d'information auront un impact plus important sur la « nouvelle génération » de jardiniers : clientèle plus jeune, qui se lance dans un jardin pour manger plus « sain ».

#### **Sensibilisation du public sur les pratiques alternatives**

- Une sensibilisation du public en parallèle est nécessaire, si possible dans un lieu plus neutre que le point de vente, afin de sortir le message du cadre commercial avec par exemple l'organisation de présentations

## **ANNEXE 11**

### **Charte des jardineries « Jardiner en préservant sa santé et l'environnement » - Réunion de présentation de la charte aux jardineries de la région**

---

de techniques alternatives... Il serait également important, lors de ce type d'animation, de sensibiliser sur les bonnes pratiques phytosanitaires (réglage du matériel, calcul de la dose, délai avant récolte, ...).

→ *peut-être pas pour 2012, mais pourquoi pas voir avec nos partenaires techniques, qui font déjà des animations ?*

#### **Les communes, relais de communication au niveau local**

- Un lien étroit sera instauré entre la charte des jardineries et la charte d'entretien des espaces publics. La qualité de l'eau est l'affaire de tous, les différents acteurs du territoire sont concernés et doivent agir ensemble. Par ailleurs, la commune est une véritable vitrine pour le particulier, qui prend souvent exemple sur les pratiques d'entretien mises en place par les services techniques.
- Les communes engagées dans une démarche de réduction d'utilisation de produits phytosanitaires communiquent pour sensibiliser leurs administrés, notamment via des articles dans le bulletin communal. Cet outil pourra être utilisé pour relayer les informations concernant la charte des jardineries au niveau local.

#### **Formation des conseillers**

- La formation des conseillers est essentielle. L'apport d'un argumentaire de vente des solutions alternatives est demandé, ainsi que des éléments objectifs relatifs à l'efficacité de ces méthodes. Les jardineries sont soumises à une obligation de résultat ! Elles ne peuvent pas mentir à leurs clients sur l'efficacité des techniques !
- Il serait bien de disposer également de données relatives à la qualité de l'eau sur lesquelles les conseillers pourraient appuyer leur discours.  
→ *les résultats d'analyses réalisées par Phyt'Eauvergne sont en libre consultation sur le site Internet : [http://www.phyteauvergne.developpement-durable.gouv.fr/article.php?id\\_article=145](http://www.phyteauvergne.developpement-durable.gouv.fr/article.php?id_article=145)*

#### **Forme des fiches conseils :**

- Les fiches conseils à emporter pourraient être personnalisées avec le nom de l'enseigne distributrice signataire de la charte, à voir en fonction du surcoût d'édition de ces fiches.

#### **Calendrier prévisionnel :**

- Contrairement au calendrier prévisionnel annoncé dans le diaporama, les enquêtes mystères seront réalisées au printemps, ou en automne. Une rencontre de chaque directeur aura lieu durant l'été.

Un questionnaire (ci-joint) a été remis aux participants, pour qu'ils se positionnent sur le fait de faire partie de la petite dizaine de jardineries pilotes en 2012.

La charte apparaît comme la matérialisation du travail engagé dans les magasins depuis quelques années. Les représentants des magasins présents sont vivement intéressés par le projet.

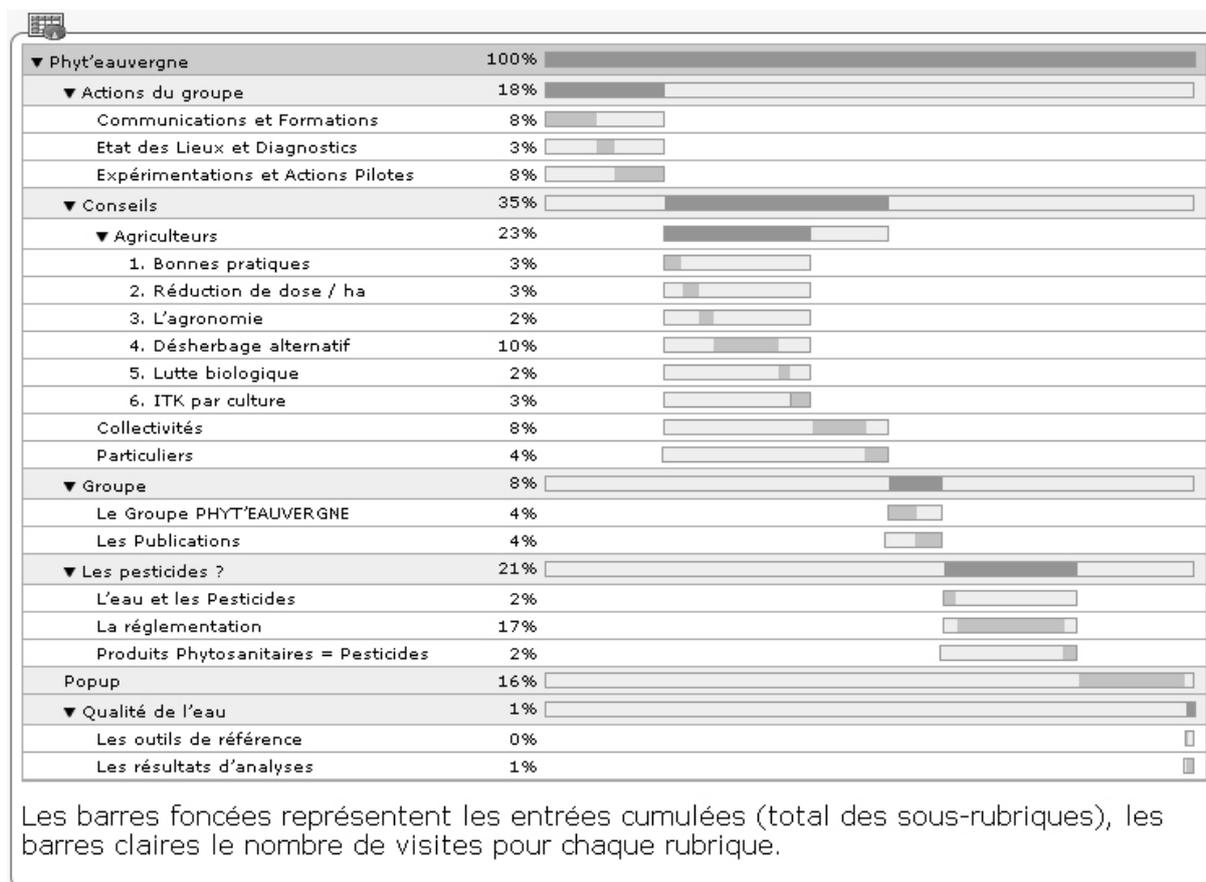
Ce compte-rendu est transmis aux membres du comité de pilotage du projet, aux représentants des jardineries présents à cette réunion, ainsi qu'aux jardineries qui n'ont pas pu être là, mais qui ont émis le souhait de recevoir des informations complémentaires.

**ANNEXE 12**
**Liste des expertises techniques apportées en 2011 aux structures porteuses d'une démarche territoriale**

Organisme sollicitant l'expertise	Démarche territoriale concernée	Date	Expertise apportée
Syndicat Mixte de la Vallée de la Veyre et Clermont Communauté	Démarche territoriale BV Auzon	16/12/2011	Participation active aux réunions du Comité Technique pour la mise en place du programme agricole sur le bassin versant de l'Auzon
Syndicat Mixte de la Vallée de la Veyre	Contrat de Rivière Veyre et projet de contrat territorial	15/02/2011 - 20/06/2011 - 28/06/2011 - 07/07/2011 - 15/09/2011	Participation active aux réunions du comité technique et au comité de pilotage du Contrat Territorial du BV de la Veyre
		13/05/2011 - 26/07/2011	Expertise sur le rapport du bureau d'étude en charge du diagnostic du BV de la Veyre
Syndicat Intercommunal de Gestion de l'Alagnon	Contrat Territorial Alagnon	10/06/2011	Participation active aux réunions du comité technique et au comité de pilotage du Contrat Territorial
		24/09/2011	Travail sur les données analyses et sur les éléments du diagnostic de BV
Syndicat Mixte du Bassin de la Rance et du Célé	Aire d'alimentation de captage prioritaire - Contrat Territorial Ressègue	03/03/2011	Participation active aux réunions du Comité de Pilotage
Clermont Communauté	Projet de Contrat Territorial Artière	18/05/2011 - 26/09/2011	Réponses aux questions techniques sur les résultats d'analyse et sur le diagnostic phytosanitaire du bassin versant de l'Artière
SIVOM de la Région d'Issoire	Contrat Territorial sur le bassin versant du Lembronnet	23/02/2011 - 25/02/2011 - 03/10/2011 - 25/10/2011	Réponses aux questions techniques du SIVOM sur le diagnostic phytosanitaire du bassin versant du Lembronnet, sur les actions à mener et sur les résultats d'analyse + participation aux réunions du comité technique
Conseil Général Haute-Loire	Mise en place du Contrat Territorial sur le bassin versant de la Vendage	10/01/2011	Réponse téléphonique aux questions techniques concernant les résultats du diagnostic mené sur le bassin versant
EPTB	SAGE Allier Aval	26/01/2011	Réponse téléphonique aux questions techniques posées par le bureau d'études chargé de réaliser le diagnostic de territoire + mise en forme et envoi de données d'analyses
Conseil Général de la Haute-Loire	SAGE Loire Amont	26/01/2011	Réponse téléphonique aux questions techniques posées par le bureau d'études chargé de réaliser le diagnostic de territoire + mise en forme et envoi de données d'analyses
SMAD des Combrailles	Contrat Territorial Sioule et Bouble	04/05/2011	Réunion de travail sur le Contrat Nature et Paysage
DDT du Puy-de-Dôme	Aires d'Alimentation de Captages Prioritaires « Grenelle » du 63	12/05/2011 - 26/07/2011 - 19/10/2011	Réponses aux questions techniques sur les résultats d'analyse et sur le diagnostic phytosanitaire des AAC
DDT de l'Allier	Aires d'Alimentation de Captages Prioritaires « Grenelle » du 03	27/06/2011	Réponses aux questions techniques sur les résultats d'analyse et sur le diagnostic phytosanitaire des AAC

## ANNEXE 13

### Liste des articles du site Internet de PHYT'EAUVERGNE ayant été les plus visités sur la période mai 2011- mai 2012



La rubrique « Popup » rassemble tous les articles apportant des compléments d'information aux articles principaux. Ils ne peuvent donc pas être rattachés à une rubrique précise.

Articles les plus visités (nombre de visites) :

Classement	Intitulé de l'article	depuis 1997	05/11 – 06/12
1	Utilisation, transport, stockage	9621	4296
2	Les buses	6045	1970
3	Homologation et étiquetage	5524	2329
4	Colza	3341	1152
5	2002-2006 - Mise en place et expérimentation de Biobacs	2944	1010
6	FREDON Auvergne	2881	868
7	Bineuse à dents	2671	1125
8	Herse étrille ou sarcleuse	2612	1158
9	Liste des publications	2570	1123
10	Désherbage thermique	2568	1235
11	Auxiliaire	2080	949
12	Rapports d'activité	2040	895
13	Le Groupe Plénier de PHYT'EAUVERGNE	1925	423
14	Désherbineuse	1864	870
15	Traitements optimisés	1852	646
16	Les résultats d'analyses - Les brochures "papier"	1821	567
17	Organigrammes et partenaires	1818	662
18	Equipements du pulvé	1774	537
19	Rotation / Assolement	1773	752
20	Charte d'entretien des espaces publics en Auvergne	1680	1680
21	Création et objectifs du groupe	1664	614
22	La cuve de rinçage	1613	525
23	Houe rotative	1582	642
24	Le DPAA	1558	487
25	Qu'est-ce qu'un Produit Phytosanitaire ?	1533	605
26	Etude SIRIS : Définition	1515	396
27	Remplissage du pulvé	1497	513
28	Autres bineuses	1475	675
29	Couverts végétaux	1422	535
30	Biobac de St-Bonnet Près Riom	1348	548



# LES ACTEURS DE PHYT'EAUVERGNE

Co-animation : DRAAF Auvergne et DREAL Auvergne

## L'administration

- Préfecture de Région
- Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement / Service de l'Eau de la Biodiversité et des Ressources (DREAL/SEBR)
- Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt / Service Régional de l'Alimentation (DRAAF/SRAI)
- Directions Départementales des Territoires (DDT) des 4 Départements
- Mission Inter-Service de l'Eau (MISE) des 4 départements
- Agence Régionale de Santé (ARS)
- Société Nationale des Chemins de fer Français (S.N.C.F.)
- Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche / Direction Générale de l'Alimentation - Sous-Direction de la Qualité et de la Protection des Végétaux (MAAP/DGAL-SDQPV)
- Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement Durable et de la Mer / Direction de l'Eau et de la Biodiversité (MEEDDM/DEB)

## Les collectivités territoriales

- Conseil Régional
- Conseils Généraux des 4 départements
- Associations Départementales des Maires des 4 départements

## Les Professionnels Agricoles

- Fédération Régionale des Coopératives Agricoles
- Fédération Régionale du Négoce Agricole
- Union des Industries pour la Protection des Plantes (U.I.P.P.)
- Union des Entreprises pour la Protection et la Santé des Jardins (U.P.J.)

## Les conseillers et les utilisateurs de produits phytosanitaires

- Chambre Régionale d'Agriculture
- Chambres Départementales d'Agriculture des 4 départements
- Fédération Régionale de Défense Contre les Organismes Nuisibles en Auvergne (FREDON Auvergne)
- Auvergne Biologique
- Fédération Régionale des Coopératives d'Utilisation de Matériels Agricoles (FRCUMA)
- Instituts et Centres Techniques Agricoles Régionaux
- Société des Autoroutes Paris-Rhin-Rhône

## Les acteurs de l'eau

- Agence de l'Eau Loire-Bretagne
- Agence de l'Eau Adour-Garonne
- Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA)
- Les syndicats d'eau d'Auvergne
- Associations agréées de protection de l'environnement et de la pêche
- Associations de consommateurs

## La recherche et l'enseignement

- Enseignement (VetAgro Sup, Legta - GIS, Université Blaise Pascal, AgroParisTech)
- Organismes de recherche (Cemagref, INRA, BRGM, CNRS)

Les actions 2011 de PHYT'EAUVERGNE ont été financées par :



Projet co-financé par l'Union européenne  
fonds européen agricole de développement rural FEADER



Document financé par :



Document réalisé par :

